



# Les Premières Nations et la Guerre de la Conquête (1754-1765) The First Nations and the War of Conquest (1754-1765)

Denys Delâge

Number 63, 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/039913ar>  
DOI: <https://doi.org/10.7202/039913ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)  
1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Delâge, D. (2009). Les Premières Nations et la Guerre de la Conquête (1754-1765). *Les Cahiers des dix*, (63), 1–67. <https://doi.org/10.7202/039913ar>

Article abstract

What term best describes the war between the French, the Amerindians and the British from 1751 to 1765 ? The Seven Years War (1756-1763) according to its duration in Europe ? The French and Indian War from the British perspective ? The War of Conquest from the Canadian point of view ? How long exactly ? Under the leadership of Pontiac, the First Nations' warriors fought from 1754 to 1765, which is still five years after the French defeat. They were defending their country against European invasion.

During this conflict, the great majority of Amerindian Nations fought alongside with the French as they were less threatening than the British and able to support them. Yet tensions between allies were omnipresent. To defeat the French whose strength relied on their alliance with the Amerindians, the British aimed and succeeded at breaking it. Amerindian participation in the war was major : raids on the frontier, guerrilla warfare, ambushes, spying and scouting activities. The warriors always resisted their integration into regular troops and refused to fight a European style war. From 1200 to 1800 warriors fought in the defence of Québec in 1759. Military sources always make the distinction between regular troops on the one side and « Canadians and Savages » on the other. The Canadians fought the invaders with the utmost energy. A Canadian identity clearly emerged during this war, characterized, among other traits, by a physical and cultural proximity with Amerindians. This became a source of tension because of the British tradition of apartheid with the First Nations. Finally, if the Canadians were defeated, the Amerindians were not, although they were much weakened in the balance of power that emerged.

# Les Premières Nations et la Guerre de la Conquête...

PAR DENYS DELÂGE\*

## Les antécédents

**A**u XVIII<sup>e</sup> siècle, après la Grande Paix de Montréal de 1701 qui avait rallié la Confédération iroquoise, la plupart des nations amérindiennes de l'est du continent nord-américain étaient membres l'alliance franco-amérindienne. Onontio, nom amérindien du gouverneur de la Nouvelle-France, avait l'initiative de la guerre. C'est ainsi qu'il pouvait demander à ses alliés d'Acadie, des Pays d'en Haut (c'est à dire du bassin des Grands-Lacs) ou des villages domiciliés à proximité des colons de la basse vallée du Saint-Laurent de combattre ses ennemis. Ce furent les Renards et, en Louisiane, les Natchez et les Chicachas. Les Renards occupaient une position périphérique dans l'alliance franco-amérindienne et ils s'opposaient à la vente d'armes françaises à leurs ennemis les Sioux. S'étant rapprochés de la Confédération iroquoise que les Français tentaient de tenir en échec, ils furent au centre de grandes rivalités. Français et nations alliées assiégèrent leur village de Détroit en 1712. Les survivants se réfugièrent dans leurs autres villages où ils maintinrent la résistance et s'allièrent aux Chicachas. Après de nombreux raids et des expéditions militaires françaises, ils furent, au cours des années 1730 et 1731 défaits et, pour plusieurs, réduits en esclavage. En Louisiane, au moment de leur arrivée, les Français voulurent exproprier les riches terres des Natchez à des fins d'agriculture commerciale. Une révolte fut suivie en 1730 de deux expéditions punitives : le principal village des Natchez avec ses temples et

---

\* Je remercie Sami Jalbert pour l'excellence de son travail d'assistant de recherche.

ses pyramides fut pris d'assaut et, là aussi, les captifs vendus comme esclaves. Les survivants se réfugièrent chez les Chicachas, des alliés des Britanniques. Deux invasions canado-louisianaises échouèrent en 1736 et en 1740 à prendre d'assaut les villages des Chicachas.

Dans le cadre de l'alliance, le gouverneur était investi des obligations d'un pourvoyeur et d'un protecteur afin qu'en retour, ses alliés amérindiens combattent à ses côtés. Au cours des années quarante tout particulièrement, l'équilibre entre les obligations des uns et des autres bascula, c'est-à-dire que la pression à la guerre s'accrut tandis que la capacité de répondre aux besoins des Amérindiens en marchandises de traite s'effondra. Il en résulta une grave crise dans les relations entre partenaires. Dès 1726, les Wyandots de Détroit remettaient en question la politique française contre les Premières Nations de la Louisiane. Il est probable qu'au cours des années trente, ils aient conclu une paix avec ces dernières, sans toutefois rallier les autres nations de Détroit. Ils prévenaient probablement leurs nouveaux alliés des attaques qui se préparaient, jusqu'à ce qu'ils se trouvent aux côtés des nations du sud lors d'un accrochage mortel contre des guerriers outaouais, poutéouatamis et ojibwas. Dès lors, la situation des Hurons – seuls iroquoiens à Détroit dans une mer algonquienne – devint très précaire. Mais elle l'était tout autant pour les Français, car cette dissension allait droit au cœur de l'alliance puisque les Wyandots avaient la réputation d'être « l'âme de tous les conseils <sup>1</sup> » avec le privilège d'allumer métaphoriquement, le feu des conseils des nations des Pays d'en Haut.

Les Wyandots contactèrent les Amérindiens domiciliés de la région de Montréal pour se joindre à eux mais on ne parvint à un consensus ni du côté wyandot, ni du côté français<sup>2</sup>. Les Tsonnontouans (Senecas) et les Anglais leur firent alors une proposition de rapprochement sur laquelle la communauté se divisa : une partie décida de demeurer à Détroit tandis que l'autre, sous la direction du chef Orontony (surnommé Nicolas) migra au début des années quarante à la baie de Sandoské (Sandusky) sur la rive sud-ouest du lac Érié, tout en conservant un missionnaire catholique ; ces dissidents dirent aux Français qu'ils n'étaient pas leurs « esclaves », métaphore signifiant qu'ils ne leur devaient pas obéissance. En langage diplomatique européen, nous dirions qu'ils refusaient d'être réduits au statut de sujets. Ils se rapprochèrent des ennemis des Français. En effet, leur

- 
1. PIERRE FRANÇOIS XAVIER DE CHARLEVOIX, *Histoire et description générale de la Nouvelle France avec Le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Montréal : Éditions Élysée, c1976, [1744], vol. 3, p. 199.
  2. Archives Nationales de France (désormais : ANF), C 11 A – 74, fo 72-76, Paroles des Hurons de Détroit adressées à Noyelles.

chef Nicolas Orontony se rendit à Albany en 1743 porteur d'un collier de porcelaine offert par les Anglais au chef des Hurons, Michipichy (surnommé Quarante Sols), lors de leur implantation à Détroit au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. La reprise du conflit anglo-français avec la guerre de Succession d'Autriche de 1744 à 1748 vint exacerber les tensions existantes. Onontio demanda une participation militaire défensive et offensive accrue à ses alliés sans pouvoir assumer son rôle de père-pourvoyeur. Problème stratégique grave pour une colonie dont les Amérindiens constituent la principale force militaire, soit environ 1 500 guerriers (500 domiciliés, 400 d'Acadie, plus de 500 des Pays d'en Haut)<sup>4</sup>, mais Louisbourg étant tombé en 1745 aux mains des Britanniques, leur flotte pratiqua dès lors un blocus du golfe pour couper les approvisionnements du port de Québec. Le prix des marchandises de traite grimpa en flèche et l'État ne disposait plus de présents à distribuer à ses alliés autochtones. Pire, le gouverneur Beauharnois privatisa la traite dans les postes de Niagara et de Frontenac, ce qui engendra une nouvelle source d'inflation ; ailleurs comme à la Baie Verte (Green Bay) on chercha à réduire les coûts en remplaçant des voyageurs sous contrat par des coureurs de bois qui surexploiterent les trappeurs autochtones. Bref, les prix français grimpèrent à trois ou quatre fois le niveau de ceux des Britanniques qui, pour s'emparer du marché, redoublèrent d'ardeur au fort d'Oswego (ou Chaoueghen pour les Français, sur la rive méridionale du lac Ontario) et du côté de l'Ohio. Au prix d'une animosité grandissante, les Français cherchèrent à rompre les liens de commerce entre leurs alliés et les Britanniques. Des Outaouais du Saguinaw (Michigan actuel) tuèrent trois voyageurs en route de Détroit à Michilimackinac (jonction des lacs Michigan et Huron). En 1747 la révolte se généralisa à toutes les nations. Wyandots, Poutéouatamis et Outaouais auraient pris Détroit si le secret de la sédition n'eût été éventé. Les Miamis firent prisonnière la garnison du Fort Miami<sup>5</sup>, localisé au portage entre la Miami (Maumee) et la Ouabache (Wabash) et les Illinois forcèrent les habitants canadiens du pays des Illinois à se barricader dans le fort de Chartres. Plusieurs voyageurs canadiens furent attaqués dans les Pays d'en Haut. Enfin, un groupe important de Miamis sous la direction de Memeskia (surnommé

- 
3. ANF, C 11 A – 79, fo 95-96, paroles de Kinousaki, 5 mai 1743 ; EDMUND BAILEY O'CALLAGHAN, ed., *Documents relative to the Colonial History of New York*, désormais, *N.Y.C.D.*, vol. IX, p. 1052-1058, Enumeration of the Indian tribes connected with the Government of Canada ; the warriors and armorial bearings of each nation, 1736 ; DONALD B. SMITH, « Kinousaki », *Dictionnaire biographique du Canada*, désormais, *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; WILLIAM A. HUNTER, « Orontony », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).
  4. LOUISE DECHÊNE, *Le peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le régime français*, Montréal, Boréal, 2008, p. 193-197, 299.
  5. *N.Y.C.D.* vol..X, p. 140, Occurrences in Canada during year 1747-1748.

La Demoiselle) décida d'imiter les Wyandots de Sandoské ; ils quittèrent la zone d'influence française pour déménager plus au sud à Pickawillany sur la rivière Miami à la jonction de la Loramie en Ohio. À la suite d'ouvertures politiques aux Tsonnontouans, aux Chouanons et aux Britanniques, leurs ambassadeurs conclurent un traité d'alliance en Pennsylvanie en 1748 et accueillirent des marchands britanniques.

Le chef wyandot Orontony de Sandoské et les Tsonnontouans jouèrent un rôle actif dans toute cette révolte qui désarçonna les Français et prit bientôt à leurs yeux une allure de « guerre de races ». Le gouverneur de Montréal, Dubois Berthelot de Beaujours en rendit compte dans un *Mémoire* rapportant la circulation de colliers entre les Cinq Nations, les Hurons et les nations des Grands Lacs en vue d'« une conspiration générale de la peau noire contre la Blanche » alors que même « nos domiciliés nous refusent leurs bras ne voulant pas frapper sur ceux qui nous ont tué<sup>6</sup> ». Si notre gouverneur reporte ici sur les « Peaux-Rouges » la hantise d'un soulèvement général des esclaves noirs, retenons plutôt l'émergence d'une possible alliance pan-amérindienne. L'arrivée, à l'automne 1747, de renforts français à Détroit, mais surtout la levée du blocus avec la fin de la guerre firent chuter les prix de moitié dans les Pays d'en Haut, ce qui mit fin à la révolte, mais non pas à toutes les insatisfactions. Deux groupes demeuraient hors de la sphère d'influence française : les Wyandots de Sandoské et les Miamis de Pickawillany<sup>7</sup>. Les Français décidèrent de réagir. Leurs mobiles étaient moins économiques que stratégiques : pourvoyeuse médiocre de fourrure, l'Ohio était une voie de passage vers la Louisiane ; mais surtout y laisser les Britanniques franchir les Appalaches et s'y établir, signifiait ne plus pouvoir arrêter les commerçants de Pennsylvanie et de Virginie et les spéculateurs regroupés dans l'Ohio Company anxieux d'acquérir les terres de la vallée de cette belle rivière.

Le gouverneur La Galissonnière dépêcha en juin 1749 depuis Montréal un contingent d'environ 210 hommes (milice canadienne, troupes de la marine et quelques Iroquois et Abénaquis domiciliés). Il s'agissait, sous la direction de Céloron de Blainville (qui avait l'expérience d'une campagne contre les Chicachas), de remonter le fleuve jusqu'au lac Érié pour s'engager plus au sud, en Ohio, y apposer aux lieux stratégiques les armoiries en plomb du roi de France et y chas-

6. ANF, C 11 A – 87, fo 16-21, JEAN-MAURICE DU BOIS B. DE BEAUJOURS, gouverneur de Montréal, *Mémoire de Canada de 1747* ; C 11 A – 85, fo 230, 3 nov. 1746, CHARLES DE BEAUHARNOIS au ministre, ANF, C 13 A – 22, fo 101-106, JEAN-BAPTISTE LE MOYNE DE BIENVILLE au ministre, 21 juin 1737.

7. R. DAVID EDMUNDS, dir., *American Indian Leaders : studies in diversity*, Lincoln, NE, University of Nebraska Press, 1980, p. 4.

ser les marchands britanniques. Céloron trouva en Ohio des Amérindiens réfugiés pour la plupart, favorables aux Britanniques ; les Miamis particulièrement qui aussitôt après son départ aidèrent le commerçant britannique George Croghan à construire un poste de traite dans leur village. Avec les Wyandots de Sandoské, ils travaillèrent à attirer chez eux les nations des Grands Lacs. Après l'échec de la « manière douce » (présents, ambassade d'Outaouais), les Français, privés de l'appui de leurs alliés, échouèrent dans une première expédition punitive. En 1751, finalement, 250 hommes, principalement Amérindiens, sous la direction d'un métis, Charles-Michel Mouet de Langlade attaquèrent Pickawillany au moment où la plupart des hommes étaient à la chasse ; le village fut rasé et le chef Memeskia capturé, ébouillanté et mangé. Sur cette lancée, au printemps 1753, les Français portèrent un grand coup : malgré les protestations des Iroquois, des Chouanons et des Loups, malgré également l'opposition des marchands de Montréal et de nombreux officiers, le nouveau gouverneur Duquesne, fit partir de Montréal 2 200 répartis comme suit : 300 soldats, 1 700 miliciens, 200 Amérindiens. Sous la direction de Paul Marin, ils allaient construire une série de postes (Presqu'île, Le Boeuf, Venango) depuis le lac Érié jusqu'à l'Ohio. Cette offensive qui exerça une énorme pression sur les ressources humaines d'une colonie qui n'en avait pas les moyens<sup>8</sup> équivalait à une déclaration de guerre aux Britanniques ; elle contrariait et les colons et les nations amérindiennes qui supportaient mal l'expansion militaire européenne. Écoutons la protestation adressée à Marin par Tanaghriison, un chef Mingo, c'est-à-dire iroquois établi dans l'Ohio. Peut être originaire de Deux Montagnes, il était d'ascendance tsonnontouan :

Par deux deux branches de porcelaine [,,,]

Mon Père

Je vous montre un traité de paix que vous avez fait avec l'Anglais lorsque la guerre fut finie, nous pensions que ce traité était solide (...) [Cependant nous voyons qu'il y a eu échange de coups] C'est ce qui nous fait croire que la paix n'est pas faite (...).

Par un collier

Nous nous souvenons bien de ce que nous a dit notre père, et nous l'avons gravé dans la mémoire ; par ce collier nous vous arrêtons et vous prions de faire cesser les établissements que vous voulez faire ; toutes les nations nous ont toujours invités à n'en point souffrir, nous avons dit à nos frères les Anglais de se retirer : ils l'ont aussi fait. Ceux qui auront pitié de nous et qui nous écouteront, nous irons de leur côté. Quoi que je sois petit, le Maître de la Vie ne m'a pas moins donné le courage

8. LOUISE DECHÈNE, *Le peuple, l'État et la Guerre*, op. cit., p. 305-306.

pour soutenir à l'opposition des établissements. C'est la première et dernière fois que nous vous en ferons, et je frapperai sur celui qui ne nous écouterait pas.

Par 4 branches de porcelaine

Par ces quatre branches de porcelaine, nous vous disons que nous vous prions d'écouter la demande que nous vous faisons et l'opposition que nous avons à l'établissement dans notre rivière ; nous vous prions donc, mon père, d'avoir pitié de nos enfants et ceux à venir ; attendu que si on y établit c'est le moyen de nous faire tous périr, nous vous demandons seulement d'y envoyer nos besoins mais non pas d'y faire de fortifications »<sup>9</sup>.

Marin rétorqua en affirmant la souveraineté française sur des terres découvertes par La Salle qui avait fait alliance avec les Chouanons bien avant que des Iroquois ne viennent s'installer en Ohio. Le lendemain, des chefs chouanons rejetaient les paroles de Tanaghrisson et souhaitaient la bienvenue aux Français. Leur représentativité était peut-être limitée puisque les anciens ne leur avaient pas donné de collier pour porter leur parole, ils n'avaient que quelques branches de porcelaine. Par contre, en agissant ainsi, il est probable qu'ils cherchaient à se débarrasser de la tutelle dans laquelle les maintenaient les Mingos et la Ligue des Six Nations. Par contre, jugeant que sa terre d'Ohio n'appartenait ni aux Anglais, ni aux Français, ni aux Chouanons, Tanaghrisson fit parvenir des colliers pour constituer un front uni contre l'occupation de l'Ohio par les Français. Le chef mingon n'avait toutefois pas l'autorité morale pour susciter un tel mouvement étant trop étroitement associé au pouvoir britannique. Plus précisément il s'était discrédité en 1752 à Logstown alors qu'il avait négocié, en partie secrètement, sans le consentement des autres nations de l'Ohio et qu'il avait autorisé les Virginiens à construire un poste fortifié en Ohio. Les Iroquois étaient eux-mêmes se disputaient sur cette question. À l'encontre des protestataires, d'autres collaborèrent : des Delaware et des Tsonnontouans travaillèrent aux portages, vendirent de la nourriture, particulièrement de la viande fraîche de gibier pour contrer le scorbut qui affligait les troupes, louèrent des chevaux<sup>10</sup>. Souignons tout de même

9. F. GRENIER, dir., *Papiers Contrecoeur et autres documents concernant le conflit anglo-français sur l'Ohio de 1745 à 1756*. Publications des Archives du Séminaire de Québec. Québec, Presses de l'Université Laval, 1952, p. 55-57.

10. ANF, C 11 A – 74 fo 72-76, Paroles des Hurons de Détroit adressées à Noyelles pour le marquis de Beauharnois, 1740, [1738 ?] ; J.C.B., [JEAN CARMINE. BONNEFONS ?], *Voyage au Canada dans le Nord de l'Amérique Septentrionale fait depuis l'an 1751 à 1761*, Paris, Aubier, 1978, p. 55 ; DALE MIQUELON, *New France 1701-1774 : A Supplement to Europe*. Toronto, McClelland and Stewart, 1987, p. 189 ; CLAIBORNE SKINNER, « They would not suffer the French to live among them ». *The Fox Wars, The Emergency of 1747, and the origins of the French and Indian War, 1672-1749* », University of Illinois at Chicago,

l'association de la figure du Maître de la vie à la proposition d'une résistance pan-amérindienne. Par delà les particularismes des univers mythiques, ce référent commun syncrétique (animisme et christianisme sans Trinité), conduit à la reconnaissance de l'Autre dans l'union ou dans la confrontation.

Tandis que les Amérindiens étaient divisés, Français et Anglais entraient à nouveau dans une guerre qui allait embraser l'Amérique du Nord et entraîner les métropoles dans un conflit mondial. Il s'agit, selon les points de vue, de la Guerre de Sept ans, de la *French and Indian War*, ou de la Guerre de la Conquête. Guerre de Sept ans parce qu'en Europe, elle fut déclenchée en 1756 et se poursuivit jusqu'au traité de Paris de 1763. Cependant, en Amérique, cette guerre dura onze ans, puisqu'elle débuta en Ohio en 1754 et qu'elle se poursuivit jusqu'en 1765<sup>11</sup>. En effet, et la déportation des Acadiens, la chute de Louisbourg en 1758, celle de Québec en 1759 puis de Montréal en 1760 ne mirent pas fin à la guerre. Les Français avaient été conquis, non pas les nations amérindiennes qui poursuivirent le combat sous le leadership de Pontiac jusqu'en 1765. L'appellation anglaise est celle des autorités britanniques en Amérique et des coloniaux pour qui les ennemis étaient les Français et les Amérindiens. Le rôle des Amérindiens dans cette guerre fut effectivement majeur et les conséquences considérables : les nations amérindiennes perdirent leur pouvoir relatif résultant de la concurrence entre les puissances coloniales. Enfin la dernière appellation renvoie habituellement à la perspective des Canadiens et Français qui furent conquis et à la disparition de la Nouvelle-France, cependant cette interprétation est restrictive. L'empire britannique visait la conquête des « Français et des Indiens ». Les premiers défaits, il

---

conférence non publiée., 1988, p.19-24 ; WILLIAM A. HUNTER, « Orontony », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca), WILLIAM A. HUNTER, « Tanaghrisson », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; PAUL TRAP, « Mouet de Langlade, Charles-Michel », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; R. COLE HARRIS, dir., *Atlas historique du Canada*, Vol. 1, *Des origines à 1800*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987, p. 88, 89, 104-105 ; PIERRE FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, vol. 3 : p. 199 ; MARIUS BARBEAU, *Huron and Wyandot Mythology*. Ottawa, Ministère des Mines, 1915, p. 299-300 ; R. DAVID EDMUNDS, dir., *American Indian Leaders*, p. 2-7 ; W. J. ECCLES, *The Canadian Frontier, 1534-1760*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1969, p. 151-159 ; FERNAND GRENIER, dir., *Papiers Contrecoeur*, p. 62, 76-80, 83-84, 90, 93, 95-96, 99-100, 108, 116-118, 130-131 ; FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune : Crowns, Colonies, and Tribes in the Seven Years War in America*. New York, W.W. Norton & Company, 1988, p. 10-37, 48-54.

11. Louise Dechêne parle d'une guerre de 16 ans puisqu'elle considère qu'en Amérique, l'affrontement impérial a vraiment débuté en 1744 pour prendre fin en 1760. Dans cette perspective nous proposerions plutôt la désignation d'une guerre de 21 ans de 1744 à 1765. LOUISE DECHÊNE, *Le peuple, l'État et la guerre...op. cit.*, p. 293 ; CHARLES-PHILIPPE COURTOIS, dir., *La Conquête. Une anthologie*, Montréal, Typo, 2009, p.14-19.



fallut affronter les seconds auxquels, par traité en 1765, fut finalement imposée la présence anglaise sur leurs territoires, bien qu'ils n'aient pas été complètement assujettis puisqu'ils demeuraient des alliés de la couronne.

## La Guerre de la Conquête

Les colonies françaises d'Amérique du Nord ne comptaient pas plus de 90 000 colons, soit 10 000 à 15 000 en Acadie, 60 000 à 70 000 au Canada, depuis Montréal vers l'aval du fleuve et 5 000 tout au plus dans le reste du continent, Louisiane comprise. Dans les Pays d'en Haut et le haut Mississipi, on pouvait compter environ 3000 Français et Canadiens : colons des paroisses du haut Mississipi, de Détroit, commerçants de fourrures, voyageurs, coureurs de bois, troupes, dans les postes. L'intérieur du continent demeurait un territoire autochtone. Il est bien difficile d'évaluer la population amérindienne sur ce territoire, à la même époque, peut-être 50 000<sup>12</sup>, voire le double ? C'était beaucoup plus que la présence française, mais néanmoins bien peu pour un si vaste territoire. Cette faible densité demeure plausible si l'on se rappelle que les épidémies ont sans cesse fauché les Premières Nations depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire depuis au moins 1634. Les Français contrebalançaient leur désavantage démographique par un pouvoir politique centralisé, par l'occupation, avec leurs forts et leurs postes, des endroits stratégiques et surtout par leurs alliances avec la plupart des nations amérindiennes. Certes, ces alliances étaient fragiles ; les nations amérindiennes n'étaient pas assujetties et les Français n'avaient pas toujours les moyens de remplir leur obligation de pourvoyeur : prix généralement non compétitifs, vulnérabilité face à la supériorité maritime britannique.

Au cours des dernières décennies du régime français, plusieurs observateurs réitéraient une idée qu'exprimait le père Louis Nicolas<sup>13</sup> près d'un siècle auparavant : la force des Français tient à leur alliance avec les Amérindiens. Voyons, à titre illustratif, ce passage d'un mémoire de Bougainville portant sur l'État de la Nouvelle-France où l'aide de camp de Montcalm analyse la situation au Fort Niagara sis à l'embouchure de la rivière du même nom, sur les rives du lac Ontario.

Le commerce y est mal régi, la traite s'y fait d'une façon onéreuse pour les Sauvages et peu lucrative pour le roi.

12. R. COLE HARRIS, dir., *Atlas historique du Canada*, Vol. 1, *Des origines à 1800*, p. 89.

13. LOUIS NICOLAS, (attribué à) (circa 1685), *Histoire naturelle des Indes*, Manuscrit (folio 100), Paris, Bibliothèque Nationale, fond français. Fo 117-118.

Il serait bon de l'y rendre libre, la concurrence entre les négociants y rendrait les marchandises moins chères ; si le tarif n'en baisse tôt ou tard, les Sauvages, [...] iront porter leurs pelleteries [aux Anglais], et l'on ne doit jamais perdre de vue cette réflexion, qu'en cela l'intérêt du commerce est encore moins essentiel, la conservation de la colonie en dépend, nous ne nous soutenons que par la faveur des Sauvages ; c'est le contrepoids qui fait pencher la balance de notre côté, et les Sauvages accepteront la hache de ceux avec lesquels ils feront un commerce avantageux<sup>14</sup>.

Bougainville souligne, plus loin, l'habileté des Canadiens et celle, supérieure, des « Sauvages » à la petite guerre tout en convenant que « c'est l'affection qu'ils nous portent qui jusqu'à présent a conservé le Canada<sup>15</sup>. Il a tort cependant de penser que le primat de la défense de la colonie sur les intérêts du commerce ne vaut que pour les Français alors que pour les Amérindiens les seuls prix des marchandises commanderaient les alliances. Comme nous le verrons, les considérations des Amérindiens relatives à la défense de leurs pays ont également fortement joué dans le choix de leurs alliés européens, c'est dire que des considérations politiques pouvaient l'emporter sur celles de nature économique. Qui plus est, les Premières Nations alliées aux Français avaient leur propre « agenda politique ».

Les colonies britanniques d'Amérique du Nord comptaient vingt fois plus de colons que les colonies françaises. À cette énorme supériorité s'ajoutait l'avance économique et maritime de leur métropole. Enfin, malgré leur division politique en treize entités, ces colonies appartenaient à un empire dont les hommes politiques entrevoyaient, bien plus clairement qu'en France, l'importance tant de l'Amérique que du contrôle des mers pour l'hégémonie mondiale. Restait, en Amérique, une faiblesse liée au succès même de la colonisation : l'antagonisme suscité par l'accaparement des terres au détriment des Premières Nations<sup>16</sup>. La stratégie britannique consista donc à investir considérablement dans la guerre

- 
14. BOUGAINVILLE, « Mémoire sur l'État de la Nouvelle-France (1757) », *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1923-1924*, Québec, Imprimeur du Roi, 1924, (désormais RAPQ), p. 49 ; Le chevalier De Raymond fait des observations similaires dans son « Mémoire sur les Postes du Canada adressé à M. De Surlaville en 1754 », *RAPQ, 1927-1928*, p. 325-333 ; également, LOUIS-GUILLAUME DE PARSCAU DU PLESSIS, enseigne de vaisseau, « Journal d'une campagne au Canada à bord de *La Sauvage*, (mars-juillet 1756) », *RAPQ, 1928-1929*, p. 221-222, 224.
  15. LOUIS-ANTOINE DEBOUGAINVILLE, « Mémoire sur l'État de la Nouvelle-France (1757) », p. 58.
  16. FRANCIS JENNINGS, dir., *Iroquois Indians : a documentary history of the diplomacy of the Six Nations and their league*, Woodbridge, England : Research Pub., 1984, 11 juillet 1751, Conference at Montreal between La Jonquière, Onondagas, Iroquois of Sault Saint Louis and lake of Two Montains, and Abenakis, Sinages and kaskaskisa of Michilimakinac, p. 112. Désormais identifié par le sigle : II ADH.

d'Amérique, à centraliser, à partir de 1756, la gestion des « affaires indiennes » et à travailler à briser l'alliance franco-amérindienne de deux manières : repousser les Amérindiens des Français par un blocus qui fasse monter les prix des marchandises de traite et se les attirer en leur offrant des garanties de respect de la possession de leurs terres.

De leur côté, les Amérindiens étaient divisés en plusieurs nations avec chacune leurs allégeances. Difficile alors de combattre au nom d'intérêts autochtones supérieurs. À l'exception des Agniers généralement favorables aux intérêts britanniques, les nations amérindiennes souvent favorables à la neutralité se rangèrent généralement du côté des Français jugés plus faibles dans le bras de fer impérial et globalement moins menaçants que les Anglais accapareurs de terre. Les Amérindiens domiciliés au Canada, tout en disant préférer la neutralité, se firent les porte-paroles actifs d'un appui tactique aux Français<sup>17</sup>.

### Politique des domiciliés, des alliés et de la Ligue iroquoise

Des réseaux de relations entre Amérindiens existaient sur une grande échelle. Ainsi, est-il probable que vers 1712, les Iroquois chrétiens se soient entendus avec la Ligue iroquoise à propos de leur commerce entre Montréal et Albany, et qu'ils aient conclu un pacte de neutralité dans les conflits coloniaux<sup>18</sup>. Les liens entre domiciliés étaient également serrés, produits d'une longue tradition, de même qu'également de l'activité des missionnaires. Déjà en 1721, les Abénaquis de la Nouvelle-Angleterre avaient obtenu l'appui des Amérindiens chrétiens domiciliés dans leur pétition adressée au gouverneur Shute du Massachusetts qu'ils sommaient « de te retirer de dessus la terre des Abénaquis que tu veux usurper ». Outre les

- 
17. GORDON DAY, « Western Abenaki », dans BRUCE G. TRIGGER, dir., *Northeast*, vol. 15 de WILLIAM C. STURTEVANT, dir., *Handbook of North American Indians*, Washington, Smithsonian Institution, 1978, p.151 ; R. COLE. HARRIS, dir., *Atlas historique du Canada*, Vol. 1, *Des origines à 1800*, p. 89. GUY FRÉGAULT, *La guerre de la conquête, 1754-1760*. Montréal, Fides, 1975, p. 53-55, 64-75, 105 ; W. J. ECCLES, *The Canadian Frontier*, p.165-171 ; FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune*, p. 95-121, 158, 189-190 ; ANF, C 11 A - 103 - fo 508 r - 515 r, LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Considérations sur l'État présent du Canada* ; ANF, C 11 A - 104 - fo 481 - 482 v. Mémoire, Des Sauvages, ANF, C 11 A - 100 - fo 312 r - 315 v. Behague, brigadier des armées du Roy, *Observations politico-militaires sur la puissance britannique*.
18. FRANCIS JENNINGS, dir., *Iroquois Indians : A Documentary History*, (désormais : *I.I.A.D.H.*), Woodbridge, England, Research Pub., 1984, 13, Letter from N.Y Gov. Hunter to Commissioners of Indian Affairs ; 14 août, Minutes of a council on N.Y. Gov. Hunter disclaimer about neutrality between the Five Nations of Caughnawaga, et 10 septembre 1712, Address of Senecas and reply of the governor of New France (BAC, C 11 A, vol. 33, f. 95-99).

signatures des alliés des Maritimes, parmi lesquels, les Micmacs, on trouve sur le document les marques totémiques des Algonquins, des Iroquois du Sault et de la Montagne, des Montagnais<sup>19</sup>. Au cours des années qui suivent, les domiciliés répondent à un collier de la Ligue iroquoise en déléguant des ambassadeurs de quatre villages pour conclure une paix au Massachusetts. Les Iroquois du Sault semblent assumer alors le leadership lors de ces négociations. D'un commun accord, les représentants des Abénaquis de Saint-François ne se présentèrent pas parce que Boston gardait prisonniers quelques-uns des leurs. À la demande des représentants du Sault, les Hurons de Lorette acceptèrent de mettre fin à leurs raids contre la Nouvelle-Angleterre<sup>20</sup>. En 1735, les Abénaquis de Saint-François ont conclu un traité avec les Britanniques à Deerfield ; des ambassadeurs du Sault et de quelques nations de la Nouvelle-Angleterre les accompagnaient<sup>21</sup>. Parmi les sujets débattus à l'une ou l'autre conférence, retenons la demande britannique, adressée au Sault, de relâcher des prisonniers de Virginie et celle adressée aux Amérindiens des réductions pour qu'ils cessent d'attirer des esclaves noirs chez eux, plusieurs s'y étant déjà rendus<sup>22</sup>.

En 1735, les Iroquois du Sault, ceux de la Montagne et d'un troisième groupe, probablement les Népissingues également de la Montagne entrèrent formellement dans le réseau d'alliance anglo-iroquois, appelé « la Chaîne du Covenant », qui englobait l'ensemble des colonies américaines et les nations alliées à la Ligue iroquoise des Six Nations. Ils s'engageaient à demeurer neutres en cas de conflit inter-colonial, mais ne rompaient pas pour autant leurs liens avec Onontio. Ils disaient aimer à la fois leur père Onontio (gouverneur de la

- 
19. Massachusetts Historical Society Collections, vol. 8, 1819, p. 260. Désormais : M.H.S.C. ; Boston, Massachusetts, vol. VIII of Second Series, Johnson Reprint Corporation, N. 4 ; COLIN G. CALLOWAY, *The Western Abenakis of Vermont, 1600-1800 : War, Migration, and the Survival of an Indian People*. Norman, University of Oklahoma Press, 1990, p. 163.
  20. *I.I.A.D.H.*, 17 novembre, Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Report a message brought ...to Indians of Canada ; 28 novembre 1723, John Schuyler to Col. Partridge Report of a meeting with sachems of Caughnawaga... ; 1724 Report of conference with Indians of Caughnawaga ; 18 juin 1724, Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Meeting with Indians of Canada, including some from Caughnawaga ; 23 juin 1724, Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Meeting with Indians of Canada ; 26 juin 1724 (II) 1724, Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Meeting with Indians of Canada.
  21. *I.I.A.D.H.*, 27 août 1735, Conference held at Deerfield in the county of Hampshire between Jonathan Belcher and chiefs of the Caughnawaga, St. Francis, Hossatonoc, Seautacook and Moheegs.
  22. *I.I.A.D.H.*, 26 juin 1724 (II) Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Meeting with Indians of Canada, including some from Caughnawaga.

Nouvelle-France) et leur frère Coarler (gouverneur de la colonie de New York)<sup>23</sup>. Ils travaillèrent ensuite à gagner l'adhésion d'autres domiciliés (les Abénaquis) et entretenirent des relations bilatérales avec les Britanniques malgré l'opposition d'Onontio<sup>24</sup>.

Sans problème en temps de paix, l'adhésion à la Chaîne du Covenant ne résista pas à la première guerre, celle de la succession d'Autriche en 1744-1748. La marge de manœuvre des Amérindiens domiciliés trouvait ici sa limite. Après hésitations, les Iroquois du Sault et de la Montagne (Oka), de même que les Népissingues de ce dernier village acceptèrent la hache de guerre des mains d'Onontio<sup>25</sup>.

En 1751, l'ensemble des Amérindiens des réductions du Canada réintégra formellement la Chaîne du Covenant<sup>26</sup>. Leur neutralité se manifestait dans l'espionnage à double sens. Depuis quelques décennies, les Iroquois du Sault, particulièrement, livraient de l'information à Québec comme à Albany, mais ils semblaient moins servir l'une et l'autre ville que jouer l'équilibre, quand ils filtraient les messages ou encore optaient pour le mutisme<sup>27</sup>. La même quête

- 
23. *I.I.A.D.H.*, 2 août 1735, Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Meeting with sachems from Caughnawaga. Answer to speech of sachems ; août 1740, « Extract of report of the conference at Fort Orange (Albany) between N.Y. Lieut. Gov. Clarke and the Five Nations, enclosing their answer. The conference was attended by Indians of Sault Saint Louis (Caughnawaga) ; 28 septembre 1742 Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Meeting between Indians of Caughnawaga, Schawanedes, and Orondax and the commissioners at Albany ; 29 septembre 1742. Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Meeting between Indians of Caughnawaga, Schawanedes, and Orondax and the commissioners at Albany. Renewal of treaty.
24. ANF, C 11 A - 75fo, 157-159, Paroles des Sauvages du Sault St-Louis, 22 juillet 1741 ; Fo 160r-v, Paroles de M. de Beauharnois, 3 août 1741.
25. *I.I.A.D.H.*, 14 juin 1744, Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Deputy from Caughnawaga reports that sachems are willing to renew covenant either at Albany or at Onondaga ; 25 août 1744 Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Indians of Caughnawaga ; 27 août 1744, Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Letter to Col. Stoddard informing the commissioners of a report that Indians of Caughnawaga have taken up the hatchet offered by the French at Montreal ; 19 juillet 1746, At a meeting of the N.Y. Commissioners for Indian Affairs, Aaron, a Mohawk, recounts a meeting with the French Indians at Canasadaga, which he attended with other Indians of the Six Nations.
26. *I.I.A.D.H.*, 30 octobre 1753, Proceeding of a meeting involving sachems of Caughnawaga at the house of Robert Loterage, in Albany.
27. *I.I.A.D.H.*, 13 mars 1725, Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Meeting of Indians of Caughnawaga and Scawanadie with commissioners. Mohawks present at desire of Indians form [sic] Canada ; 3 août 1727, Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Letter to governor. Report from Indians of Caughnawaga about interaction between

d'équilibre à propos de la construction des forts européens. Selon Johannes Hendricus Lÿdius, (marchand d'Albany établi et marié à Montréal en 1725 avant d'être, en 1730, banni de la colonie), les Iroquois du Sault auraient en 1732, suggéré que le gouverneur de New York construise un fort à Otter Creek, situé à environ vingt-cinq kilomètres plus au nord de celui érigé par les Français à Pointe à la Chevelure (Crown Point), sur le lac Champlain<sup>28</sup>. En 1740, lors d'une conférence à Albany mettant en présence les ambassadeurs des nations de la Ligue et du Sault Saint-Louis, et le lieutenant gouverneur George Clarke de la colonie de New York qui demandait la permission de prendre pied au fort des Sables (baie d'Irondequoit en pays tsonnontouan, maintenant Rochester), les Iroquois avaient répondu :

Quand vous nous avez demandé la permission de construire un poste de traite à Chaoueghen [Oswego], nous avons consenti ; nous avons fait de même [pour les Français] à Niagara ; ces deux postes suffisent, nous n'allons pas permettre d'en ériger d'autres<sup>29</sup>.

Bientôt apparaissent pour les domiciliés comme pour les autres nations autochtones les limites de cette politique défensive visant à maintenir l'équilibre entre les puissances coloniales. Celles-ci ne se font-elles pas toujours plus envahissantes ? En 1742, des chefs du Sault Saint-Louis recommandent à leurs frères Onontagués de retirer aux Anglais le petit espace de terrain qu'ils leur ont prêté pour construire Oswego :

Car vous voyés qu'ils [les Britanniques] se regardent déjà comme maîtres de votre país, et qu'ils vont s'y établir de manières que vous ne pourrés plus les en chasser, bientôt ils vous feront leurs esclaves<sup>30</sup>.

---

governor of New France and Iroquois ; 3 mars 1728, Minutes of N.Y. Commissioners for Indian Affairs. Hendrick and Seth, two Mohawks sachems, arrive to inquire about three Indians of Caughnawaga, missing on the frontiers of New England to report about a French march against Oswego ; 19 octobre 1744, Document presenting news brought to M. Beau-cours by Tecanancouassin, chief of the Indians of Sault St. Louis (Caughnawaga), returning from Fort Orange (Albany) to Montreal., ANC, C11A, vol. 81. f. 208-209 ; 21 octobre 1744, Document presenting news brought to M. de Beaujours by Neraguindiac, chief of Indians of Sault St. Louis (Caughnawaga), ANC, C11A, Vol. 81, f. 210-210v.

28. *I.I.A.D.H.*, 10 août 1750 (II), Extract of a speech dated 18 Aug 1732 to John Stoddard and Jonathan Belcher by Indians of Caughnawaga, about French and English forts.
29. *I.I.A.D.H.*, août 1740, « Extract of report of the conference at Fort Orange (Albany) between N.Y. Lieut. Gov. Clarke and the Five Nations, enclosing their answer. The conference was attended by Indians of Sault Saint Louis (Caughnawaga), notre traduction.
30. ANF, C 11 A - 77 fo, 256 v. - 257 r. Réponse de Beauharnois aux paroles des Tsonnontouans, 31 juillet 1742.

C'est cette même politique qu'ils adoptent en 1752, cette fois à l'égard des ingénieurs français qu'ils obligent à abandonner un projet de fortification de leur village, y soupçonnant une tactique des Français pour les soumettre à leur discrétion<sup>31</sup>.

À partir des années 1750, comme nous le savons, les tensions s'exacerbent. D'un côté, la pression des Britanniques pour obtenir des terres à l'ouest des Appalaches s'accroît considérablement, tandis que les deux empires s'engagent dans ce qui sera, en Amérique, la lutte finale. Dans l'espace seigneurial s'exerce également une pression des colons et des seigneurs canadiens pour s'approprier une partie des terres des Amérindiens des réductions.

Cette poussée coloniale avait pour corollaire l'éviction des Premières Nations, particulièrement sur la côte est du continent. Parmi celles-ci se trouvaient des Delawares, des Abénaquis, mais également des Iroquois du Sault et de la Montagne désormais à l'étroit chez eux. Les relations souvent tendues entre ces migrants bousculés par l'histoire conduisirent à des accrochages. Ainsi, dix-huit Iroquois du Sault et deux de la Ligue furent tués en Ohio par des Britanniques et probablement par des Chéraquis. L'événement tragique fut débattu dans des rencontres diplomatiques mettant en présence des représentants des domiciliés, de nations des Pays d'en Haut, de la Ligue des Six Nations et des Français<sup>32</sup>.

Lors de ces débats comme à l'occasion de rencontres entre autochtones, les domiciliés soulignaient la précarité d'un équilibre risquant de basculer au profit de l'empire britannique. Ainsi, à cette conférence secrète de 1754 à Kahnawake, entre Iroquois de la Ligue et domiciliés qui affirmaient partager en commun des terres et un même esprit, les seconds reprochèrent à leurs frères de la Ligue, aux Agniers tout particulièrement, de s'être rangés trop inconditionnellement du côté des Britanniques lors de l'affrontement contre les Français en Ohio<sup>33</sup>. En somme, malgré les exactions exercées à leurs dépens par les seigneurs jésuites sur leurs terres, ils jugeaient, dans l'ensemble, plus grande la menace britannique sur ce continent. En somme, alors que la Ligue penchait pour une neutralité favorable aux Britanniques, les domiciliés optaient pour une neutralité en sens inverse ; c'est dire que le maintien de l'équilibre entre les puissances coloniales devait

31. LOUIS FRANQUET, *Voyages et mémoires sur le Canada*. Montréal, Élysée, 1974, p. 119-120.

32. *I.I.A.D.H.*, 11 juillet, 20 septembre, 29 octobre 1751, Conférence at Montreal between La Jonquière, Onondagas, Iroquois of Sault Saint Louis and lake of Two Montains, and Abenakis, Sinages and kaskaskisa of Michilimakinac ; pour l'orthographe de l'ethnonyme « Chéraquis », voir ANF, C 11 A, 85, fo 233v.

33. *I.I.A.D.H.*, 20 mars 1755, Letter from Hitche n Holland to Co. Hubert marshall, commandant at Albany.

primer sur une neutralité stricte. Écoutons cette parole qu'ils adressent aux émissaires de la Ligue en 1754 :

Ignorés-vous, nos frères quelle différence il y a entre notre père [Onontio] et l'Anglais ? Allez voir les forts que notre père a établi et vous y verrez que la terre sous ses murs est encore en terres de chasse, ne s'étant placé dans celles que nous fréquentons que pour nous y faciliter nos besoins ; lorsque [alors que] l'Anglais au contraire n'est pas plutôt en possession d'une terre que le gibier est forcé de désert, les bois tombent devant eux, la terre se découvre et nous ne trouvons de peine chez eux sur quoy nous mettre la nuit à l'abry<sup>34</sup>.

Dans l'ensemble, la plupart des nations autochtones partageaient cette analyse et elles y trouvèrent le mobile principal de leur appui aux Français contre les Britanniques. Les Français reprirent d'ailleurs pour eux-mêmes ces idées et les firent valoir auprès de leurs alliés en soulignant que les Britanniques ne cherchaient pas tant à obtenir leurs pelleteries qu'à devenir maîtres de leurs terres<sup>35</sup>. De leur côté, durant cette guerre, malgré des hésitations, les Iroquois de la Ligue restèrent fidèles à leur vieil allié britannique, mais comme toujours, les Agniers en furent les principaux promoteurs. Seuls parmi les nations de la Ligue, ils avaient pris part, d'ailleurs sans succès, à des raids contre les Français lors de la guerre précédente de succession d'Autriche. En 1754, affirmant d'ailleurs leur primauté sur les autres nations iroquoises, ils furent la seule nation de leur Ligue à prendre la parole au Congrès d'Albany qui renouait la Chaîne du Covenant. Leur représentant, le sachem Theyanoguin surnommé le roi Hendrick, avait fait le voyage à la cour de Londres en 1710 et de nouveau en 1740. Le Congrès regroupait, du côté britannique, les représentants de sept colonies dans le but de jeter les bases communes d'une politique indienne. Les assemblées coloniales n'y donnèrent pas suite. Lors de la rencontre, les Agniers protestèrent contre l'envahissement de leurs terres par les colons, dénoncèrent la contrebande des Iroquois chrétiens de la région de Montréal avec les marchands d'Albany qui les appauvriissait, tout en cherchant à s'imposer comme l'intermédiaire obligé par lequel les Britanniques devaient désormais négocier avec les autres nations amérindiennes. Ils affirmaient, à tort, que les terres de l'Ohio que se disputaient la Virginie et la France appartenaient à eux les Agniers et qu'ils étaient les seuls à pouvoir y autoriser une

34. ANF, C 11 A - 99 fo, 387 v. – 388, Conseil secret tenu à Montréal par les Onneiuots, Tuscarorens, Goyogouins avec les domiciliés, 23 octobre 1754 ; voir aussi *I.I.A.D.H.*, 11 juillet 1751, Conference at Montreal between la Jonquière, Onondagas, Iroquois of Sault Saint Louis and Lake of Two Mountains and Abenakis, Sinages and Kiskaskias of Michilimakinac.

35. *I.I.A.D.H.*, 11 juillet 1751, Conference between the Marquis de la Lonquière and the Indians.



présence européenne<sup>36</sup>. Bluff que les Anglais avaient intérêt à appuyer car il permettait le subterfuge de terres cédées par d'autres que les premiers intéressés. Les autres nations iroquoises ne se rangèrent pas du côté britannique avec la même unanimité. Les Onontagués étaient complètement divisés et depuis 1750, environ la moitié d'entre eux avaient migré à Oswegatchie (Ogdensburg, New York) autour d'une nouvelle mission sulpicienne La Présentation, créée en 1748<sup>37</sup>. En somme, la stratégie d'une alliance entre tous les Iroquois, et plus généralement entre nations amérindiennes par-delà des liens particuliers rattachant chacune d'elles aux Français ou aux Britanniques, ne résista pas à la polarisation et à l'affrontement des réseaux antagoniques. Quant aux Amérindiens des réductions, ils prirent activement le parti des Français.

### Au fil des batailles

En 1753, les Français s'étaient établis sur le site actuel de Pittsburgh c'est-à-dire à la jonction de l'Ohio et de la Mal Engueulée (Monongahela). Cet été là, ils tinrent, en vue de la guerre, de nombreux conseils avec leurs alliés des Grands Lacs. À Michilimackinac, c'est à douze cents hommes représentant une quinzaine de nations que s'adressa l'officier du fort au nom d'Onontio. Mais combien fragile était la position des Français aux lendemains des mouvements d'insurrection. Les Français n'y étant qu'environ trois cents eurent la prudence de tenir les délibérations, d'une durée d'une semaine, en dehors de la palissade, sous les canons du fort ! Les menaces voilées de l'officier aux nations réunies ne devaient guère faire peur lorsqu'il disait que :

votre père Onontio a appris que vous avez écouté des mauvais conseils en vous engageant à tourner vos armes contre vos frères les Français qui sont aussi nombreux que les feuilles des arbres, et dont vous ne voyez dans ceux qui m'entourent qu'une petite branche d'un grand arbre<sup>38</sup>.

Les alliés acceptèrent de lever la hache contre l'Anglais à l'occasion de ces rituels : échange de cordes et de colliers de porcelaine, circulation d'un calumet en forme de casse-tête, peintures corporelles rouge et noir, danses. Dès le 15 janvier 1754, cinq cents hommes (troupes et milices) quittaient Québec à pied. Ils avaient atteint Montréal le 26 janvier où s'ajoutaient trois cents hommes. On repartait le 3 février, traversant le fleuve sur les glaces : remontée à

36. FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune...*, *op. cit.*, p. 98-103.

37. *Ibid.*, p. 34.

38. J.C.B., [JEAN CARMINE. BONNEFONS ?], *Voyage au Canada fait depuis l'an 1751*, *op. cit.*, p. 62-67.

ped, sur ses rives ou sur la glace. On se déshabille jusqu'à trois fois par jour pour traverser les rivières dont la glace est trop faible. Le 25 février ils atteignent le fort Niagara, le 8 avril, ils entreprennent avec célérité la construction du Fort Duquesne. Les Chouanons et des Loups manifestèrent leur présence et se firent probablement payer par les Anglais comme par les Français pour vendre de l'information. La Virginie vit d'un mauvais œil cette entreprise qui accordait la suprématie militaire aux Français. Elle y dépêcha un officier de la milice coloniale (Washington, le futur premier président américain) et des troupes. Les Français envoyèrent aux devants avec une trentaine d'hommes Joseph Coulon de Villiers de Jumonville, un officier qui avait servi en Louisiane. Surpris par les hommes de Washington le 28 mai 1754, ils furent, à l'exception d'un seul, l'interprète polyglotte Monceau, tous tués ou capturés. Jumonville fut scalpé par Tanaghrisson. C'est l'incident qui déclencha la Guerre de Sept ans.

Avec l'arrivée de troupes louisianaises de Fort de Chartres (300 Illinois et Osages et 50 Canadiens et Français, le fort Duquesne servit de tremplin à d'incessantes attaques des places fortes puis des maisons, des fermes et des villages de la frontière coloniale américaine. Les Français y cherchaient à canaliser à leurs fins les traditions, les manières et les motifs de guerre des Amérindiens. Ce fut d'abord Louis Coulon de Villiers qui demanda à ses alliés de venger la mort de son frère Joseph. Avec cinq cents membres de la garnison accompagnés d'alliés autochtones, il força Washington à capituler et à se retirer du petit fort Necessity (comté de Lafayette, en Pennsylvanie, au sud-est de l'actuel Pittsburgh). Cette expédition comme toutes les autres fut précédée de harangues à l'amérindienne et d'une messe. Comme à l'habitude, des d'éclaireurs autochtones précédaient l'avancée des troupes. À côté de ces expéditions d'envergure surgirent une multitude de petites initiatives des Amérindiens alliés des Pays d'en Haut, de Louisiane, des villages domiciliés de l'Ohio auxquelles se joignait souvent, mais pas toujours, un officier canadien ou, plus rarement, français. Les Amérindiens y gagnaient des captifs qu'ils mettaient à mort ou encore adoptaient. Les femmes n'étaient normalement pas abusées sexuellement, car la captive devant être adoptée et faire partie de la famille, cela aurait constitué une transgression du tabou de l'inceste.

Les raids dévastateurs, et c'est ce que recherchent les Français, provoquent l'abandon de la frontière et le repli vers les villes. Victoires à courte vue cependant, car dans son inhumanité, la destruction galvanise la volonté de résistance des victimes et nourrit une haine anti-française et surtout un racisme anti-amérindien.

Malheureusement, dans cette cacophonie, les efforts des Quakers pour pacifier et proposer des traités aux Autochtones trouvent bien peu d'échos<sup>39</sup>.

Londres a réagi fortement sur quatre fronts, l'Acadie, l'Ohio, le lac Ontario et le lac Champlain pour conduire à prendre deux places fortes, Louisbourg la clé du Golfe et surtout Québec celle de l'empire français d'Amérique. Le « nettoyage ethnique » de la déportation des Acadiens à partir de 1755 constituait une première étape. C'est au général en chef des armées britanniques en Amérique du Nord, Edward Braddock qu'en 1755 également fut confié le mandat de conduire une armée forte de puissants et lourds canons pour prendre le fort Duquesne. Braddock ne tint pas compte des recommandations sur l'importance stratégique des Amérindiens qu'il méprisait. Qui plus est, les Chouanons et les Delaware de l'Ohio, craignant l'une et l'autre puissance, n'avaient pas encore pris position. Leurs chefs ainsi que ceux des Mingos ayant demandé au général ce qu'il entendait faire de la terre une fois le Français expulsé apprirent qu'elle était pour l'Anglais. On lui demanda alors s'il n'y aurait pas de la place pour les Indiens amis des Anglais, mais la réponse fut que les Sauvages n'avaient pas le droit d'héritage de la terre et que de toute manière le général n'avait pas besoin d'eux. Ils optèrent donc soit pour la neutralité soit pour les Français<sup>40</sup>. L'armée s'avança à travers les Appalaches, harcelée quelques fois par des éclaireurs amérindiens et canadiens jusqu'à ce qu'elle soit prise, au détour d'une rivière, dans un guet-apens où, embusqués derrière les arbres, la massacrèrent 146 miliciens canadiens, 72 soldats de la marine et 637 Amérindiens parmi lesquels figurait probablement Pontiac. Ce sont les Amérindiens qui ont défait Braddock. Le premier ministre Walpole jugea que des provinciaux moins disciplinés et des Indiens auraient gagné là où cet Européen rigide ne pouvait qu'échouer. Le livre de Fenimore Cooper, *Le Dernier des Mohicans*<sup>41</sup>, fait revivre ces événements. La victoire française eut pour effet d'intensifier les incursions amérindiennes sur les habitations anglaises. Elle rallia également la plupart des nations de l'Ohio à la cause française : partie par peur de devoir affronter les nations des Pays d'en Haut et les Français victorieux, partie par dépendance à l'égard des marchandises de

39. J.C.B., [JEAN CARMINE. BONNEFONS ?], *Voyage au Canada fait depuis l'an 1751*, p. 83-99 ; WILLIAM J ECCLES, « Coulon de Villiers, Louis », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; WILLIAM J ECCLES, « Coulon de Villiers de Jumonville, Joseph », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune...*, *op. cit.*, p. 187-192 ; GUY FRÉGault, *La guerre de la conquête...*, *op. cit.*, p. 108.

40. FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune...*, *op. cit.*, p. 151-157

41. JAMES FENIMORE COOPER, *Le dernier des mohicans : histoire de mil sept cent cinquante-sept*, [1826], (trad. De M. Defauconpret) Paris, Flammarion, 1992, 556 p.

traite, enfin partie par opposition à une menace autrement plus grande que l'arrivée des Français, celle de la poussée coloniale britannique.

## Le Fort Saint-Frédéric, Lac Champlain

Les documents saisis sur Braddock comme les rapports des espions amérindiens annonçaient une attaque britannique imminente contre le fort Saint-Frédéric situé sur les rives du lac Champlain. Ce fort protégeait Montréal contre une invasion par le Richelieu.

Le gouverneur Vaudreuil dépêcha des troupes sous le commandement de Jean Armand Dieskau à la tête d'environ 3 000 hommes : 1 500 soldats réguliers, 1 000 miliciens et 500 à 600 Amérindiens parmi lesquels, soulignons un fort contingent d'Iroquois chrétiens. Avant que ne partent ces troupes, le gouverneur Vaudreuil était allé « chanter la guerre » chez les domiciliés du Sault Saint-Louis (Kahnawake) et du lac des Deux Montagnes (Kanesatake)<sup>42</sup>.

Dans le camp opposé, William Johnson, tout juste nommé « super-intendant aux Affaires Indiennes » était à la tête d'une milice coloniale de 3 000 hommes appuyée par 300 Amérindiens, principalement agniers commandés par Theyanoguin alors âgé de soixante-quinze ans. Converti jeune au christianisme par un pasteur néerlandais, il était déjà venu au Sault Saint-Louis et à Montréal. Partisan de l'alliance britannique tout en étant opposé aux spéculateurs, il avait été le principal orateur agnier au Congrès d'Albany en 1754.

William Johnson était riche de l'expérience de l'infortuné Braddock. Il joua donc de prudence tandis que fraîchement débarqué de France, Dieskau connaissait mal la tradition guerrière d'Amérique. Ce fut donc lui qui commit d'imparadonnables erreurs. Plutôt que de se rendre au fort Saint-Frédéric, Johnson fortifia d'abord ses positions en amont du fleuve Hudson (Fort Edward) et à l'extrémité méridionale du lac Saint-Sacrement (Fort William Henry, Lake George). Ce sont les Français qui prirent les devants atteignant d'abord l'extrémité méridionale du lac Champlain : Pointe à la Chevelure (c'est-à-dire du scalp, actuellement Crown Point)<sup>43</sup>. Dieskau y tint conseil : il fut conseillé de se « battre à la manière des Sauvages, c'est-à-dire de faire mettre chaque homme derrière un arbre, il rejeta ce conseil comme étant contraire à l'usage des Européens »<sup>44</sup>. Qui plus est, contre les ordres reçus, Dieskau divisa ses troupes. Il marcha sur le

---

42. Voir Document : ANF, F<sup>3</sup>-13, fo 130 v. 131, lettre de PIERRE DE CAVAGNAL DE VAUDREUIL au ministre, Montréal, 5 août 1755.

43. Voir Carte : FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune... op. cit.*, p. 315.

44. J.C.B., [JEAN CARMINE. BONNEFONS ?], *Voyage au Canada fait depuis l'an 1751*, p. 105.

Fort Edward avec un corps d'élite de 1 500 hommes : 200 soldats, 600 miliciens et 700 Amérindiens dont près de la moitié de Kahnawake et de Kanesatake. Rendu au fort défendu par des canons qu'il comptait prendre d'assaut, les Amérindiens refusèrent de servir de chair à canon dans ce genre de combat contraire à leur propre tradition militaire. Ils acceptèrent par contre d'aller tendre une embuscade à une autre partie des troupes anglaises qui s'occupaient à construire le fort William Henry à l'extrémité sud du lac Saint-Sacrement (George). Dieskau renonçant à la prise du fort Edward, engagea plutôt son armée sur une route toute neuve des Anglais. Marche classique durant cette guerre : les soldats français au pas militaire sur la route, les Canadiens et les Amérindiens, de chaque côté dans les bois. Dieskau voulait prendre par surprise Johnson et ses troupes qui revenaient défendre le fort Édouard. Il avait donné ordre de ne tirer qu'une fois l'ennemi bien engagé dans l'embuscade. Le scénario démarra tel que prévu, mais les Iroquois chrétiens voyant de nombreux Agniers dans le camp adverse sabotèrent le plan en tirant plus tôt que prévu. Theyanoguin lança un appel demandant aux Iroquois de Montréal de ne pas combattre des hommes de leur race. Il fut néanmoins tué, mais la plupart des Anglais et des Iroquois échappèrent au guet-apens et se replièrent sur leurs débuts de fortifications sur les rives du lac Saint-Sacrement. Dieskau décida de les attaquer dans leur retranchement même s'il avait laissé la moitié de ses troupes à la Pointe à la Chevelure. À nouveau ses alliés amérindiens refusèrent d'affronter les canons. Les attaques serrées des Français et celles des Canadiens grimpés dans les arbres pour viser à l'intérieur des retranchements échouèrent contre trois mille hommes bien retranchés. Gravement blessé, Dieskau fut fait prisonnier par William Johnson dont la victoire en fit désormais un héros et le grand responsable britannique des relations avec les Amérindiens. L'enseigne de vaisseau Parscau Du Plessix écrivit un compte rendu de la réaction des guerriers amérindiens à cette défaite française. Après avoir souligné qu'ils ne se battent « que retranchés derrière les arbres ou une motte de terre », parfaitement camouflés, qu'ils ne manquent jamais leur cible, il conclut :

Il se moquent de nos troupes qu'ils virent combattre dans l'affaire où M. Dieskau fut pris. Ils [les soldats] étaient, disent-ils, comme une muraille qui ne branlait pas, malgré la grêle de coups de fusils, et marchait toujours sans craindre la mort, ce qui est un manque d'esprit selon eux ; ils disent qu'une vingtaine des leurs les auraient tous tués l'un après l'autre comme des tourterelles. Ils n'approuvent point du tout notre façon de faire la guerre<sup>45</sup>.

45. LOUIS-GUILLAUME DE PARSCAU DU PLESSIX, « Journal d'une campagne au Canada à bord de *La Sauvage*, (mars-juillet 1756) », *RAPQ*, 1928-1929, p. 222.

## Fort Oswego ou Chouaguen, Lac Ontario

Sur le lac Ontario, Français aux forts Frontenac et Niagara et Anglais à celui d'Oswego s'épiaient mutuellement, mais, tant pour les uns que pour les autres, aucun projet ne pouvait réussir sans l'appui iroquois. Si les Agniers étaient acquis aux Anglais, telle n'était pas la position des cinq autres nations de la Ligue. Leurs ambassadeurs conclurent en 1755 une entente à Montréal avec le gouverneur Vaudreuil : elles allaient demeurer neutres tout en permettant aux Français d'attaquer Oswego, mais pas davantage. Elles prenaient cette décision compte tenu des menaces françaises de frapper sur elles avec les alliés des Pays d'en Haut, mais également comme une manière de récupérer un territoire qu'elles avaient fait l'erreur de céder aux Anglais. En 1753, Kakouenthy, sachem du conseil des Onontagués et négociateur venu deux fois à Montréal parlementer avec les gouverneurs La Galissonnière et La Jonquière exprimait ainsi à Sir William Johnson les sentiments et les angoisses de son peuple :

Nous ne savons pas quelles sont vos intentions à vous, chrétiens de France et d'Angleterre, nous sommes si étroitement cernés de part et d'autre que c'est à peine s'il nous reste des endroits pour chasser et bientôt, s'il nous arrive d'apercevoir un ours dans un arbre, immédiatement surgira un possesseur du terrain qui nous en disputera la propriété et nous empêchera de tuer cet ours, notre moyen de subsistance ; nous sommes tellement hésitants entre vos deux nations que nous ne savons plus que dire ni que penser<sup>46</sup>.

À propos d'Oswego, les Iroquois tranchèrent ainsi : appuyer la puissance européenne la plus faible qui risquait le moins de prendre la place de l'autre. De même pour Niagara, aux mains des Anglais, ceux-ci contrôlèrent tout, l'inverse étant moins plausible. La volonté de maintenir leur souveraineté primait ici sur des facteurs économiques puisque les Anglais offraient de meilleurs prix pour les pelleteries que les Français<sup>47</sup>. Les Iroquois refusèrent donc d'accorder au lieutenant colonel d'Oswego, John Bradstreet la permission de traverser leur territoire pour attaquer le fort Niagara. Ils permirent par contre au lieutenant Gaspard Joseph Chaussegros de Lery (fils de l'ingénieur du même nom) d'attaquer avec un parti de 360 hommes, Amérindiens, Canadiens et Français le Fort Bull, un dépôt de ravitaillement d'Oswego. Ce dépôt était situé à l'est du lac Oneida, donc en plein cœur du territoire des Oneiouts qui ne soufflèrent mot à la garnison de l'attaque française. Bougainville écrivit que les Oneiouts leur avaient fait prendre le Fort

46. Cité dans ARTHUR EINHORN, « Kakouenthy », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca)

47. CHARLES NICOLAS GABRIEL, dir., *Le maréchal Desandrouins, 1729-1792 : guerre du Canada 1756-1760*, Verdun, Imprimerie Renvé-Lallemant, 1887, p. 36.

Bull<sup>48</sup>. Cela eut pour effet d'annuler les plans britanniques d'offensive sur le lac Ontario. Indiens et Canadiens harcelèrent ensuite les convois britanniques jusqu'à l'arrivée de Montcalm et de troupes plus nombreuses disposant, de surcroît, de l'artillerie lourde enlevée à Braddock. Il vaut la peine de nous arrêter ici à l'interaction entre Français, Canadiens et Amérindiens au cours du siège telle que la fait ressortir le maréchal de camp Desandrouins. Il est à remarquer, dit-il :

Que tous les officiers canadiens, sans en excepter un seul, regardoient la prise de Chouaguen comme la chose au monde la plus facile ; aucun n'apercevoit les difficultés sans nombre que nous [Français] y voyons tous. Il ne faut pas douter, qu'en cas d'insuccès, ils n'en eussent absolument rejeté la faute sur tous les François et peut être même sur le général [Montcalm] qui, pour son malheur, ne s'étoit que trop livré à leurs sentiments<sup>49</sup>.

La distinction Canadiens/Français apparaît clairement dans cette opposition eux/nous. Voyons maintenant à propos des Amérindiens :

L'après midi du 6 août fut employé à tenir un Grand Conseil entre le Général et toutes les Nations Sauvages de notre camp, savoir les Nipissings, les Algonquins, quelques Abénaquis, Iroquois domiciliés et Folles-Avoines faisaient environ 250. Les chefs assurèrent leur père Ononthio (ainsi ils appelaient le marquis de Montcalm,) les uns après les autres, de leur bonne volonté à détruire l'Anglois, et se félicitèrent de marcher sous ses ordres. Comme le Conseil étoit près de finir, le chef Nipissing [Kisensik] se leva, et pria son père de ne point exposer les Sauvages au feu de l'artillerie et de mousquetterie des forts, attendu que comme leur coutume n'étoit pas de combattre contre des retranchements et des pieux, mais dans les bois où ils entendoient la guerre, et où ils pouvoient trouver des arbres pour se mettre à l'abri, assurant qu'ils se comporteroient bien. Celui-là nous parut le plus sensé de tous, et M. de Montcalm luy fit répondre qu'il les destinoit à observer, avec M. de Rigaud et les Canadiens, les secours qui pourroient venir aux ennemis, et à faire bon quart, tandis qu'avec les François il se battoit contre les forts. Ils furent tous satisfaits de cette réponse que chaque interprète annonça à sa Nation ; et après avoir dansé et chanté la guerre à leur manière, et reçu une distribution d'eau de vie, l'assemblée se sépara<sup>50</sup>.

C'est la distinction Français/Sauvages qui est à l'œuvre ici avec ce passage : « celui-là nous parut ». Le comportement des Français répond ici à une logique d'Ancien Régime où prime l'exigence de loyauté au roi des ethnies du royaume. Une distinction s'impose cependant. Les guerriers ne se soumettent pas comme le feraient des soldats, peu importe leur ethnie. Ils négocient plutôt leur partici-

48. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Journal, RAPQ, 1923-1924*, p. 242, 252.

49. CHARLES NICOLAS GABRIEL, dir., *Le maréchal Desandrouins... op. cit.*, p. 35.

50. *Ibid.*

pation dans leur propre tradition guerrière d'héroïsme et de ruse. Ensuite, c'est avec les Canadiens qu'ils seront espions, responsables du guet, et des « découvertes », c'est-à-dire des attaques surprises. Cette proximité des Canadiens et des Sauvages s'observe tout au long de cette campagne. 1 600 hommes défendaient Oswego contre Montcalm à la tête de 3 000 hommes, soit 1 300 Français, 1 500 Canadiens et 200 « Sauvages » « peu habitués, [précise Desandrouins] à se battre contre les retranchements de pieux<sup>51</sup> ». Les soldats français s'étaient rendus à destination en « bateaux » sur le lac Ontario tandis que les « Sauvages et presque tous les Canadiens avaient fait la route par terre<sup>52</sup> », précédés par des éclaireurs des deux ethnies. À l'approche du fort, « 15 Canadiens des plus ingambes et 11 Sauvages<sup>53</sup> » accompagnaient des officiers. Le 10 août, Montcalm fit partir « M. De Rigaud avec les Sauvages et les Canadiens pour aller s'emparer<sup>54</sup> » d'une anse proche. Le général avait prévu que l'ennemi « n'oserait nous poursuivre à travers bois à cause des Canadiens et des Sauvages<sup>55</sup> », mais le capitaine « de Combles qui ne vouloit point de la société des Sauvages<sup>56</sup> » fut tué. Le 12 août le régiment du Béarn arrivait avec l'artillerie, mais précise l'ingénieur Desandrouins, « Nous faisons peu ou point de fonds sur les Canadiens et Sauvages pour un siège<sup>57</sup> », mais « dans la nuit du 11 au 12, les plus valeureux des Canadiens et quelques Sauvages étaient allés, selon leur coutume, d'arbres en arbres et de souches en souches, fusiller » contre un avant poste ennemi<sup>58</sup>. « Quoique leur fusillade ne tuât pas une âme, elle resserra l'ennemi, craintif pour sa chevelure et donna grande confiance à nos soldats<sup>59</sup> ». Enfin, « quelques sauvages, que l'on avait envoyé à la découverte le long de la rivière se saisirent de deux Iroquois porteurs de lettres du commandant anglais<sup>60</sup> ». La crainte pour les « chevelures » constitue un thème récurrent qui exprime la hantise des « Sauvages » chez ces soldats anglais et miliciens anglo-américains qui, contrairement aux Canadiens n'en côtoient guère qu'en tant qu'ennemis<sup>61</sup>. L'articulation des règles de la guerre

---

51. *Ibid.*, p. 39.

52. *Ibid.*, p. 39.

53. *Ibid.*, p. 40.

54. *Ibid.*, p. 41.

55. *Ibid.*, p. 43.

56. *Ibid.*, p. 45.

57. *Ibid.*, p. 49.

58. *Ibid.*, p. 50.

59. *Ibid.*, p. 50.

60. *Ibid.*, p. 50.

61. LAURENT NERICH, *La petite guerre et la chute de la Nouvelle-France*, Montréal, Athéna, 2009, p. 199-200.



classique des batailles rangées à l'européenne et de la petite guerre fut efficace et Oswego arbora le pavillon blanc le 14 août 1756.

En vertu des accords avec les Iroquois, les Français n'occupèrent pas le fort, mais le détruisirent. Bien qu'un article de la capitulation ait spécifié que les prisonniers seraient protégés, les guerriers amérindiens en tuèrent plusieurs dizaines, sans compter une vingtaine hospitalisés. Si les autorités (le gouverneur Vaudreuil, le général Montcalm, le colonel Bougainville) dénoncèrent ces atrocités indignes du sens français de l'honneur, la réalité est qu'elles y collaborèrent probablement, Montcalm ayant promis des chevelures aux guerriers qui viendraient l'appuyer<sup>62</sup>. Desandrouins nous livre quelques détails supplémentaires de cet « incident regrettable<sup>63</sup> ». Montcalm aurait ignoré que sa parole donnée au commandant anglais n'engageait pas les « Sauvages » qui « n'étant « point liés par des colliers », se ruèrent « comme des bêtes féroces sur les prisonniers anglais<sup>64</sup> ». Il conclut ainsi :

Cet événement aurait pu nous attirer des représailles, ou au moins d'amères récriminations. Mais comme aucun des Anglais massacrés ne se trouva être un homme de marque et qu'on étoit pour ainsi dire accoutumé à de pareilles atrocités en ce pays là de la part des Sauvages, cela ne fit pas grand bruit ; à peine en fut-il question parmi nous autres Européens<sup>65</sup>.

Notre ingénieur de la noblesse exprime, en tant qu'Européen en pays barbare le rapport colonial et, devant la mort des ignobles, le rapport de classe d'un noble. Ses autrui significatifs sont le Sauvage, le Canadien, le Tiers-État.

Le butin en armes résultant de la prise d'Oswego, renforça les troupes victorieuses qui prirent la direction du lac Champlain où s'annonçait un coup de force qui ne vint finalement pas, principalement à cause des dissensions entre coloniaux et Britanniques. Les alliés franco-amérindiens maintinrent une politique défensive pour ce qui concerne les mouvements importants de troupes et de contrôle des places fortes doublée d'une politique offensive dans la petite guerre qui, jusqu'au début de 1758 entretint le feu tout au long de la frontière américaine. L'attaque la plus tristement célèbre fut la destruction du village d'immigrants du Palatinat, German Flatts, situé sur les rives de la Mohawk. L'enseigne canadien Picoté de Belestre, à la tête de trois cents Canadiens et Amérindiens attaqua en

62. ARTHUR EINHORN, « Kakouenthion », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; F. J. THORPE, « Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune...op.cit.*, p. 180-184, 287-297 ; J.C.B., [JEAN CARMINE. BONNEFONS ?], *Voyage au Canada fait depuis l'an 1751*, p.114.

63. CHARLES NICOLAS GABRIEL, dir., *Le maréchal Desandrouins...op.cit.*, p. 61.

64. *Ibid.*, p. 61-62.

65. *Ibid.*, p. 62-63.

novembre 1757 ce petit village endormi : 150 prisonniers, des scalps, un riche butin.

### **Français et Amérindiens contre Anglais ou bien Amérindiens contre « Blancs » ?**

Durant ces années, les alliés négociaient régulièrement entre eux et réitéraient leurs liens à plusieurs occasions, tout particulièrement lors des visites dans les villages domiciliés du gouverneur, du général ou des officiers pour des danses de la guerre. Beaucoup d'efforts étaient également déployés pour conserver la neutralité iroquoise. On y réussit à l'exception des Agniers nettement associés à la cause britannique. Les autres nations de la ligue des Iroquois ou Hodonosaunees jouaient la rivalité anglo-française pour dégager leur territoire de l'emprise étrangère, mais surtout celle, plus immédiate et plus agressive des Britanniques qui avait poussé plusieurs familles onontaguées, oneioutes et goyogouines à s'établir à la mission sulpicienne de La Présentation (Ogdensburg, New York), à mi chemin entre Montréal et fort Frontenac (Cataracoui en iroquois, maintenant Kingston). Après avoir rencontré ces dissidents désormais pro-français et cherché à les maintenir dans leur propre sphère d'influence, les ambassadeurs des Six Nations poursuivirent leur voyage en raquettes jusqu'à Montréal pour participer au grand conseil des nations alliées tenu du 13 au 30 décembre 1756<sup>66</sup>. Le gouverneur Vaudreuil voulut qu'ils prennent la parole les premiers pour réitérer l'ancienne amitié tout en soulignant que s'ils en avaient oublié des dimensions, il pourrait leur en rafraîchir la mémoire puisque tout avait été conservé par écrit. Les ambassadeurs iroquois, rappelant la Grande Paix de Montréal de 1701 conclue en ce même lieu, rétorquèrent que même sans savoir écrire, leur mémoire était excellente :

Nos ancêtres, du temps de votre père, [dirent-ils] ont arraché un pin et ont fait un trou pour y plonger les mauvaises affaires, (...), voyez trois branches de porcelaine qui nous ont été données par feu votre père pour réunir tous ses enfants en un même plat dans lequel il a mis une queue de castor avec à chacun un petit bout de tabac (...), nous sommes devenus frères par le mariage de plusieurs femmes Outaouais, Poutouatamis et autres, nous renouvelons cette parole afin que nous puissions tous de nouveau travailler aux bonnes affaires.<sup>67</sup>

66. *I.I.A.D.H.*, 28 mars 1757, 1759, Indian Proceedings, A report of a meeting at Oswegatchie with Six nations deputies, about conference at Montreal between the French and Six nations ;

67. *Ibid.* ; ANF, C 11 A, 101, fo 30 – 40, Paroles adressées à P. Vaudreuil de Cavagnial par les députés iroquois., 13 décembre 1757 ; ANF, C 11 A, 101, fo 271v – 275v. 23 et 24 décembre 1757.

Par un collier, « avec autant d'adresse que de finesse » au dire de Montcalm, ils remercièrent Onontio de leur avoir rendu leurs terres par la prise de Chouaguen [Oswego] ; enfin, par des branches de porcelaine ils priaient Vaudreuil satisfaire leurs besoins à bas prix aux forts Frontenac et Niagara<sup>68</sup>.

Retournés en leur pays, ces mêmes ambassadeurs transmirent à William Johnson, le 28 mars 1757, un compte rendu du conseil de Montréal du mois de décembre précédent. Le ton y apparaît nettement plus virulent que ce qu'en rapportent les archives françaises. Selon cette version, après le rappel de la Grande Paix de Montréal de 1701, les ambassadeurs auraient parlé durement à Onontio et donné un sens bien différent aux métaphores diplomatiques dont rendent compte les archives écrites à Montréal en décembre 1756, voyons cette version :

Après les guerres et les difficultés que nous avons eues, nous nous sommes rencontrés, toutes les plaintes y furent enterrées et un feu allumé en ce lieu pour s'y rencontrer et négocier paisiblement.

Vous êtes quotidiennement source de tensions. L'arbre semble tomber, redressons le, ses racines [...] et ses feuilles s'épanouiront comme autrefois. Vous aviez dit : prenez ce plat et ce morceau de viande avec cette micoine, mangeons amicalement ensemble dans un même plat ; mais maintenant vous oubliez et vous avez divisé les Indiens à un point tel qu'ils ne peuvent plus manger dans un même plat, ce qui est difficile puisque nous avons des enfants ici et là éparpillés dans le pays à cause de vous<sup>69</sup>.

Les archives françaises furent-elles censurées pour minimiser, aux yeux des autorités métropolitaines, les tensions en cette période cruciale de la dépendance de la colonie à l'égard des guerriers amérindiens, ou bien les Iroquois jugeaient-ils plus stratégique de ménager les Français en position précaire et d'affronter plus

68. LOUIS JOSEPH, MARQUIS DE MONTCALM, *Journal*, ROGER LÉGER, éd., [désormais : MONTCALM,, *Journal*,] Québec, Michel Brûlé, 2007, [Édition originale revue et augmentée, , ABBÉ H. R. CASGRAIN., 1895, faisant partie de la collection des *Manuscrits du Maréchal de Lévis sur la Guerre du Canada de 1755 à 1760*], p. 123-124.

69. *I.I.A.D.H.*, 28 mars 1757, 1759, Indian Proceedings, A report of a meeting at Oswegatchie with Six nations deputies, about conference at Montreal between the French and Six Nations ; Notre traduction de : « After the Wars & troubles we had together we met you at this Place, where every Grievance Was buried & a fire kindle here, where we were to meet & treat peaceably.

You are daily now making Disturbances & seem to forget the old Agreement. The Tree seems to be falling, let it be now put up, the Roots [...] & leaves flourish as before. You formerly said take this Bowl, & this piece of Meat, with this Spoon let us eat always friendly together out one Dish. But you now forget & have separated the Indians very much as they cant well come together to eat out of this Dish, wch is very hard as we have Children scattered thro the Country by your Means ».

directement les Britanniques ? Impossible de savoir, cependant la conscience des Iroquois du processus de conquête par delà les rivalités inter impériales apparaît clairement. Il en va de même de leur compréhension des intérêts géopolitiques français à la division et à l'affaiblissement de la Ligue iroquoise. Écoutons, selon la version du 28 mars 1757, la manière dont les ambassadeurs iroquois auraient parlé à Onontio qu'incarrait le gouverneur Vaudreuil :

Les Anglais vos frères et vous êtes les vrais fauteurs de troubles de ce pays. Je dis : vous les Blancs tous ensemble. Nous désignons les Anglais comme vos frères puisque vous devez en avoir quelques uns. Nous, les Indiens, vous nous appelez enfants. Tous deux vous voulez susciter la querelle parmi les Indiens, mais nous les Six Nations voyons clair. Si nous commençons [à nous quereller], il n'en résultera pour nous que la ruine totale, mais nous n'abandonnerons jamais jusqu'à ce que tout [ce conflit] ait pris fin, c'est pourquoi nous sommes déterminés à maintenir l'amitié des deux côtés aussi longtemps que possible, à ne pas lever la hache, mais à toujours chercher à pacifier les Blancs. Il nous faut garder nos bras entre vous pour vous maintenir éloignés l'un de l'autre<sup>70</sup>.

Soulignons l'inclusion des ennemis français et anglais dans la catégorie « Blanc » et, dans une certaine mesure dans celle de « frères » fauteurs de troubles.

---

70. *I.I.A.D.H.*, 28 mars 1757, 1759, *Indian Proceedings, A report of a meeting at Oswegatchie with Six nations deputies, about conference at Montreal between the French and Six Nations* ; cité aussi, en partie, dans FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune* :, p.323 ; voici le texte d'origine que nous avons traduit :

« The Six Nations Deputies then went to Montreal where they waited many days before the Oneidas came up – at last they agreed to speak without them. The French Govr. desires the Indians to speak first, and to rehearse the Friendship wch. had been long subsisting between them, that if they forgot any part they would put them in mind as they had it all in writing. The Indians replied, we cant write but know all that has past between us having good memories – After the Warrs & troubles we had together we met you at this Place, where every Grievance was buried & a fire kindled heere, where we were to meet & treat peaceably. You are daily now making disturbances & seem to forget the old agreement. The Tree seems to be falling, let it be now up, the Roots [...] leaves flourish as before. You formerly said that this Bowl, & peice of meat, with this Spoon let us eat always friendly together out one Dish. but you now forget & have seperated the Indians very much as they cant well come together to eat out of this Dish, wch is very hard as we Children here & there scattered thro the country by your means.

The English, your Brothers, and you are the common Disturbers of this Country. I say, you white People together. We term the English your Brothers as you must have some – We Indians you call Children – You both want to put us Indians a quarreling but we the Six Nations know better. If we begin we are nothing but an entire ruin of us, as we should not leave off till all was gone, so we are resolved to keep Friends on both sides as long as possible and not meddle with the Hatchet but endeavour always to pacifie the white People. Our Arms shall be between you endeavouring to keep you asunder ».

En Nouvelle-France, l'opposition Blanc/Noir renvoie habituellement à l'esclavage de personnes d'origine africaine, non pas aux « Sauvages ». La catégorie « Indiens » est à l'évidence d'origine européenne et probablement anglaise. Ce qui importe ici, c'est l'expression d'une identité panindienne. L'opposition au Blanc exprime la conscience du processus de conquête du continent que conduisent tant les Anglais que les Français.

## Les batailles de Fort Henry et de Carillon

Environ 15 000 ou 16 000 hommes défendaient la colonie française en 1756 soit 4 000 soldats, 8 000 à 9 000 miliciens canadiens et 2 000 à 3 000 Amérindiens. La moitié de ces forces ne se déplaçaient pas, 4 000 étant cantonnées à Niagara et autant à Saint-Frédéric. Ce sont des Canadiens mais surtout des Amérindiens qui bougeaient dans des partis mixtes. Les guerriers autochtones reprochaient d'ailleurs au gouverneur de garder oisive la plus grande partie des Canadiens alors qu'eux faisaient la guerre. Chaque guerrier recevait, selon la saison, un aouapon et un apichimon :

Aouapon, terme sauvage employé par l'usage en Canada dans la langue française pour exprimer l'habillement complet que l'on est obligé de donner à un sauvage, il consiste dans la couverture, la chemise, les mitaines, les souliers et le brayet ; quand on y joint le capot, c'est présent [...].

Apichimon, terme sauvage usité dans la langue française parmi les Canadiens pour exprimer l'équipement d'hiver, où il y a de plus une peau d'ours, une peau de loup-marin, des raquettes, une traine, un collier de portage, des mitaines, etc.

Bien qu'il en coûtait cher au gouverneur qui s'en plaignait pour armer, habiller et nourrir ces guerriers et toute leur famille, et qu'en outre, leur fidélité n'était jamais assurée, c'était par contre à un coût moindre que l'enrôlement d'un nombre équivalent de soldats sans compter l'avantage du recours à des tactiques de guerre inapplicables avec les troupes<sup>71</sup>.

Deux actions militaires d'envergure marquent ces années. L'une offensive, du point de vue amérindien, consiste à prendre en 1757 le fort William Henry en 1757 qui, de la rive sud du Lac Saint-Sacrement (George), commande un portage vers l'Hudson, et l'autre, défensive conduit à la victoire de Montcalm, la dernière, à Carillon en 1758.

71. LOUIS-GUILLAUME DE PARSCAU DU PLESSIX, « Journal d'une campagne au Canada », 1756, *RAPQ 1928-1929*, p. 221-223 ; LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, « Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France (1757) », *RAPQ, 1923-1924*, p. 66.

En mars 1757, le gouverneur Vaudreuil dépêcha son frère Rigaud à la tête d'un corps expéditionnaire de 1 500 hommes en raquettes (essentiellement des Canadiens, des Amérindiens et quelques soldats réguliers) pour prendre William Henry. Sans y réussir, l'expédition ne put que brûler les alentours, (moulin à scie, hangars, embarcations). Une deuxième, en août, sous la direction de Montcalm, réussit à prendre le fort. Avant d'en faire le récit, portons notre attention aux relations avec les Amérindiens alliés et à la préparation des expéditions. Nous résumons ici un extrait du journal de Bougainville. L'action se passe d'abord à Montréal, puis, avec le déplacement des troupes, au lac Champlain.

C'est à Montréal qu'a lieu le grand rassemblement. Le 13 juin 1757 y arrivent trois cents Amérindiens de Michilimackinac auxquels se joignent bientôt d'autres Outaouais, Ojibwés, Missisagués. Ils rencontrent Montcalm en audience et le félicitent de sa victoire à Chouaguen. C'est aux Français qu'il appartient de les recevoir, de les nourrir, de les vêtir, de leur donner à boire et à fumer. Bientôt plus de mille, ils résident dans des cabanes sous les murs de la ville :

Ils sont nus à l'exception du brayet, se matachent de noir, de rouge, de bleu, etc., leur tête est rasée ; des plumes en font l'ornement. Dans leurs oreilles allongées sont des anneaux de fil de laiton. Ils ont pour couvertes des peaux de castor et de loup illinois. Ils portent des lances, des flèches et des carquois faits de peaux de bêtes. Chaque bande va danser à son tour devant les maisons des principaux de la ville<sup>72</sup>.

Mais la diplomatie primant sur la fête, Vaudreuil et Montcalm tiennent du 1<sup>er</sup> au 12 juillet un conseil des nations alliées. Comme il leur faut aussi porter une attention particulière aux domiciliés, Montcalm et l'élite militaire vont chanter la guerre dans leurs villages. Le 9 juillet, ils sont à Deux Montagnes : salutation d'arrivée d'une décharge de pierriers et de mousquets des Amérindiens rangés sur le rivage, *Tè Deum* en iroquois à l'église, tenue d'un conseil avec les représentants des Iroquois, des Nipissingues et des Algonquins où l'on expose le projet d'une prochaine campagne contre le Fort William Henry et « l'espérance que le Marquis de Vaudreuil avait qu'eux, ses enfants et les enfants de la prière, l'aideraient de toutes leurs forces à détruire l'ennemi commun<sup>73</sup> ». À l'évidence, ces dirigeants militaires ne viennent pas ici conscrire des sujets, mais rallier des alliés. Les conditions concrètes d'organisation doivent être négociées. Enfin, Français, Canadiens et Amérindiens chantent la guerre et festoient de trois bœufs. Même cérémonial le lendemain à Sault Saint-Louis où le clan de la tortue adopte Bougainville<sup>74</sup>.

72. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Journal, op. cit.*, p. 267-268.

73. *Ibid.*, p. 271.

74. *Ibid.*, p. 272.

Les troupes quittent Montréal le 12 juillet, elles sont à Carillon le 18. Le côtoïement, l'interaction, les négociations entre militaires et guerriers sont constants. Bougainville nous parle des mœurs, des croyances, des rituels de guerre, des règles de politesse, des gestes quotidiens, de sa fascination comme de son dégoût, de son mépris ou encore de sa suspicion. Autorités militaires françaises et guerriers des nations amérindiennes tiennent régulièrement conseils : projet ou rapport d'un parti de guerre, souvent avec la participation de Canadiens ; demandes multiples : paiements pour les portages, contribution pour un sacrifice au manitou, armes, rachat de captifs par les Français, efforts souvent inutiles pour retenir des guerriers prêts à rentrer chez eux, leurs motifs, leurs manières de guerroyer ne s'accommodant pas toujours à celles des Français. Ainsi pour un parti de guerre amérindien, vouloir poursuivre la guerre après de beaux coups et de belles victoires pourrait être sacrilège. Une manière en somme de trop prendre et par là même de briser la règle d'échange du don et du contre-don, avec, comme conséquence, de « tenter le maître de la vie (...) et s'exposer encore au hasards de la guerre<sup>75</sup>. »

Chacun se préoccupe du parti que prendra la Ligue iroquoise dans le conflit et l'on espère que les colliers des Onontagués et des Iroquois chrétiens destinés aux Agniers les inciteront à la neutralité. Pour connaître les mouvements des Anglais, des éclaireurs, principalement des Iroquois chrétiens, arrivent régulièrement avec des prisonniers et de l'information sur les déplacements de l'ennemi, sur les exploits de tel détachement de 235 hommes, (3 officiers, 6 cadets, 25 Iroquois ou Abénaquis et 200 autres Amérindiens) qui ont marché à tel endroit, subi tel revers, réussi tel coup etc. Écoutons un Bougainville excédé et résigné :

Je dirai une fois pour toutes qu'indépendamment de l'obligation où l'on est d'être esclave de ces Sauvages pour les entendre jour et nuit en conseil et en particulier lorsque la fantaisie leur en prend, lorsqu'un rêve, un accès de vapeur est toujours l'objet de mendier de l'eau de vie ou du vin les amènent, il leur manque toujours quelque chose relatif à leur équipement, leur armure ou leur toilette et que c'est au général de l'armée à donner des billets pour la plus petite partie de ces distributions : détail éternel, minutieux et dont on n'a pas idée en Europe.<sup>76</sup>

L'on tient également, tel celui du 27 juillet, de grands conseils : quarante nations s'y lient par un collier d'Onontio formant, métaphoriquement un grand cercle. Kisensik, chef népissingue prestigieux de Deux Montagnes dont le père avait rencontré Louis XIV, y prend la parole. Bougainville nous dit que les Népiss-

75. *Ibid.*, p. 282.

76. *Ibid.*, p. 276.

singues, étaient considérés comme des aînés parmi les nations, ce qui leur conférait le droit de préséance dans les conseils. Kisensik expose les mobiles des domiciliés qui manifestement ne se battent pas que pour les Français. Il s'adresse d'abord aux nations des Pays d'en Haut et ensuite à Montcalm :

Mes frères, (...) nous sauvages domiciliés, vous remercions d'être venus pour nous aider à défendre nos terres contre l'Anglais qui les veut usurper. Notre cause est bonne et le Maître de la vie la favorise. [Puis s'adressant à Montcalm] Notre joie doit encore être plus grande que la tienne, mon père, (...) toi qui as passé le grand lac [Atlantique] non pour ta propre cause. Car ce n'est pas sa cause qu'il est venu défendre, c'est le grand Roi qui lui a dit : « Pars, passe le grand lac et va défendre mes enfants. Il va nous réunir mes frères, et vous lier par le plus solennel des nœuds. Acceptez le avec joie, ce nœud sacré, et que rien ne puisse plus le rompre<sup>77</sup>.

Kisensik surestime ici le niveau d'engagement du « grand Roi » que ne lie aucun « nœud sacré ». Certes ce Roi vient défendre ses enfants français, canadiens et amérindiens, mais à l'égard de ces derniers l'alliance est moins sacrée qu'instrumentale et subordonnée à la logique de la géopolitique d'un empire. L'orateur des Iroquois chrétiens pour qui le champ des opérations dans la vallée du Lac Champlain se trouvait dans leur contrée vint ensuite réitérer la défense du territoire comme mobile de participation à cette guerre :

Les Iroquois ont répondu que comme ils sont les enfants de cette contrée, le théâtre de la guerre, le Marquis de Vaudreuil leur avait dit qu'ils serviraient à l'armée de guides pour la route, qu'ils exécuteraient avec plaisir cette volonté de leur père ; que, puisqu'il fallait qu'une partie allât par terre et l'autre par bateau, ils partageraient leurs guerriers en conséquence ; que de 250 Iroquois du Sault qu'ils étaient, 100 iraient par les bois et 150 en canots, qu'ils mèneraient la division de terre par le chemin le moins mauvais et le plus à portée de ne pas perdre le lac de vue, afin qu'ayant fouillé les bords, ceux qui viendraient en bateau n'eussent pas à craindre aucune embuscade ;<sup>78</sup>.

Tandis que des chants de guerre autochtones marquaient la levée du conseil, Bougainville tirait cette conclusion à propos de l'importance stratégique de ses alliés : « Car il faut leur faire part de tous les projets, les consulter et souvent suivre ce qu'ils proposent. C'est qu'au milieu des bois de l'Amérique, on ne peut pas plus se passer d'eux que de la carabine en plaine<sup>79</sup> ». Au cours du siège Montcalm tint un autre conseil avec ses alliés pour se plaindre « qu'il paraissait que ses

77. *Ibid.*, p. 284.

78. *Ibid.*, p. 285.

79. *Ibid.*, p. 285 et 266-293.



enfants avaient perdu l'esprit, qu'il ne régnait plus de concert entre eux<sup>80</sup> ». Les guerriers amérindiens répondirent qu'ils avaient aussi quelque chose sur le cœur :

Qu'on ne leur disait plus rien ; qu'on ne rendait à leurs chefs aucun compte des mouvements qui se faisaient ; que non seulement on ne suivait pas leurs avis, mais qu'on ne leur exposait même pas les raisons pour lesquelles on ne les suivait pas ; qu'on ne les consultait plus sur les découvertes ; mais comme s'ils étaient des esclaves, on prétendait les faire marcher sans avoir délibéré avec leurs chefs et s'être concertés avec eux. « Mon père, disent-ils, tu as apporté en ces lieux l'art de la guerre de ce monde qui est au-delà du grand lac ; nous savons que dans cet art tu es un grand maître, mais pour la science et la ruse des découvertes, pour la connaissance de ces bois et la façon d'y faire la guerre nous l'emportons sur toi. Consulte-nous et tu t'en trouveras bien »<sup>81</sup>.

Ce qui frappe dans ce discours des guerriers c'est la reconnaissance de l'Autre et l'exigence de réciprocité pour le succès d'une entreprise commune dans une logique d'alliance. Cette revendication s'était également manifestée par des comportements à première vue déroutants dont rend compte Bougainville. Au lieu de « rester campés avec le chevalier de Lévis et de faire des découvertes », les « Sauvages » passaient toute la journée à son camp « témoignant une vive impatience à voir tirer les gros fusils, et allant fusiller dans les jardins autour du fort » [William Henry] où ils s'exposaient sans nécessité au feu ennemi. Plusieurs y auraient perdu la vie. « Quelques-uns même, à l'imitation de nos tranchées qu'ils viennent voir avec la plus grande curiosité, s'étaient approchés des jardins en remuant de la terre et se couvrant ». Faute de reconnaissance par l'autorité militaire française, ces Amérindiens font en quelque sorte la grève. Ce temps mort ils l'occupent, me semble-t-il, tant par dérision que par tradition à inciter les Français à engager pour vrai le combat avec leurs gros fusils, combat qu'eux-mêmes initient, comme au temps des arcs et des flèches, avec leur propre rituel de défi à l'ennemi au pied de ses palissades. Pour ces Amérindiens, le manque de courage et la lâcheté des Européens et, si je peux dire, leur « barbarie » résidaient dans l'évitement de l'affrontement corps à corps par le recours à l'artillerie qui consistait à détruire enceinte et bâtiments pour y tuer les habitants. Voyons leurs comportements à propos des tranchées qui les intriguent tant et qui consistent à s'approcher d'une palissade en évitant le tir ennemi pour y mettre le feu ou la faire sauter à la poudre pour créer une brèche. Quel héroïsme y aurait-il pour un guerrier à creuser jour et nuit des tranchées au pic et à la pelle ? Ces Amérindiens subvertissent la guerre de l'Autre et la ramenant à la leur, celle de la ruse et du

80. *Ibid.*, p. 298.

81 *Ibid.*, p. 298.

camouflage du guerrier pour approcher sa proie. Si le soldat se terre dans son trou, le guerrier se transforme plutôt en tas de terre ! Dérision ou incapacité de s'approprier la culture militaire de l'Autre<sup>82</sup> ? Nous dirions ici dérision parce que nous savons que quelques années plus tard en 1763, lors du siège de Détroit, Pontiac a tout fait pour chercher à apprendre auprès des Canadiens l'art des tranchées pour l'approche d'une enceinte fortifiée<sup>83</sup>.

Complétons ces observations de Bougainville par son tableau sur les Amérindiens dans l'armée de Montcalm le 28 juillet 1757<sup>84</sup>. Celle-ci comptait 8 028 hommes, soit 2 570 dans les troupes françaises, 3 470 relevant des troupes de la colonie (milices et troupes de la marine) 188 hommes d'artillerie et 1 799 Amérindiens parmi lesquels 820 domiciliés. Voyons en détail la participation par nation, les regroupements, les noms des officiers, missionnaires et interprètes qui leur étaient attachés.

## Le massacre du Fort William Henry

Le fort William Henry, à l'extrémité sud du lac Saint-Sacrement (Lake George), devait bloquer une invasion française vers la vallée de l'Hudson. Il n'était défendu que par un millier d'hommes (civils exclus), le gros des troupes ayant été, erreur tactique du major général Daniel Webb, concentré, plutôt qu'au front, au Fort Edward sis à une trentaine de kilomètres plus au sud sur l'Hudson. Qui plus est, les défenseurs ne disposaient pas des appuis amérindiens habituels dont s'était complètement aliéné Webb. Face à 7 600 hommes dont 1 600 Amérindiens, et après une semaine d'un siège d'enfer, le fort hissa le drapeau blanc. L'acte de capitulation du 9 août 1757, négocié sans la participation des alliés amérindiens, garantissait un retrait honorable, avec leurs biens, à tous les militaires et habitants, privant ainsi les guerriers alliés de tout trophée de guerre : butin, captifs, chevelures. Montcalm omit de fournir les gardes promis et les officiers français retirèrent les sentinelles devant assurer la protection de l'hôpital. Un massacre s'ensuivit, pire qu'à Oswego, les guerriers amérindiens, alcool aidant, scalpant, tuant ou faisant prisonniers malades, civils et militaires : près de deux cents pertes de vie et trois à cinq cents captifs dont deux cents furent rachetés par Montcalm et principalement, à leur arrivée à Montréal par le Gouverneur Vaudreuil. C'était à

---

82. GILLES HAVARD, « Le rire des jésuites. Une archéologie du mimétisme dans la rencontre franco-amérindienne, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales*, vol. 62, n° 3, mai-juin 2007, p. 539-573.

83. CLARENCE MONROE BURTON et M. A. BURTON, éd., [ROBERT NAVARRE (attribué à)], *Journal ou Dictation d'une conspiration*, Détroit, p. 91, 35, 47.

84. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Journal*, p. 287-288.

TABLEAU DES SAUVAGES QUI SE TROUVENT À L'ARMÉE DU MARQUIS DE MONTCALM, LE 28 JUILLET 1757

DOMICILIÉS	OFFERS ATTACHÉS AUX SAUVAGES	MISSIONNAIRES	INTERPRÈTES
Népissings.....	53 Mr de la Corne	St-Luc général	L'abbé Matabet, sulp. St-Germain
Algonquins du Lac.....	24		
“ des 3 Rivières.....	23		
Abénaquis de St-François.....	104		
“ de Békancour.....	80		
“ de Missiscoui.....	25		
“ de Panna&meské.....	36		
Iroquois du Saut St-Louis.....	258		
“ du lac des 2 Montagnes.....	94		
“ de la Présentation.....	3		
Onnéyotes des Cinq-Nations.....	8		
Hurons du Détroit.....	26		
“ de Lorette.....	26		
Micmacs de l'Acadie.....	4		
Amalécites.....	56		
Total.....	820		

SAUVAGES DES PAYS D'EN-HAUT

SAUVAGES	OFFERS Y ATTACHÉS	MISSIONNAIRES	INTERPRÈTES
Têtes de boule ou Gens des terres Outaouais	3	L'abbé Matavet pour queiqu'uns du Détroit et de Michilimakinac	Farly St-Jean
De la Fourche.....	94		
Sinago.....	70		
Magnonjan.....	35		
De l'isle du Castor.....	10		
Du Détroit.....	44		
Du Sagunan.....	30		
	54		
Sauteux de Chagoamigon.....	32		
du Castor.....	24		
de Caoschimagan.....	14		
de la Carpe.....	37		
de Kakibonocké.....	50		
	157		Chesne
Mississagués de Toronto.....	35		
de la Carpe.....	43		
de la Loutré.....	63		
	141		Id.
Poutéotamis de St-Joseph.....	67		
du Détroit.....	18		
	88	Marin Cher de Langy	Destailly
Folles-Avoines de l'Original.....	62		
du Chat.....	67		
	129		Reaume
Miamis de St-Joseph.....	8		
Puans de la Baye.....	48		
Agosais (Agouais) de la mer d'Ouest.....	10		
Renards du Mississipi.....	20		
Sakis.....	33		
Loups.....	5		
	979		Id.
Total.....	820		
A l'autre page.....	1799		
Total des Sauvages.			

SOURCE : BOUGAINVILLE, « Journal », Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1923-1924, Québec, Imprimeur du Roi, 1924, p. 287-288.

prix fort : 130 livres (l'équivalent du salaire annuel d'un artisan), plus trente bouteilles d'eau de vie. La guerre à l'amérindienne empruntait désormais au mercenariat en même temps que dans des assauts conduits à l'européenne son mode s'avérait moins pertinent. Victoire amère que celle des guerriers des Pays d'en Haut (environ 1 300) qui rapportèrent chez eux la variole attrapée des malades hospitalisés. L'affaire fit scandale en Europe tandis que les Français reportaient la faute sur la barbarie de « leurs Sauvages », mais cette politique de terreur faisait partie de la stratégie française en Amérique. Cela ne signifie évidemment pas que tous les Français et tous les Canadiens l'endossaient. Ainsi, le père jésuite Antoine Basile Roubaud, aumônier des Abénaquis qu'il accompagnait dans cette campagne comme dans plusieurs autres, se serait-il opposé au massacre d'innocents. Enfin, le massacre galvanisa les populations de la Nouvelle-Angleterre, mobilisant les milices par milliers<sup>85</sup>.

## La bataille de Carillon/Ticonderoga

Les Anglo-américains rétorquèrent l'année suivante, en 1758, en massant 15 000 hommes devant l'imposant, mais vulnérable fort Carillon dont la construction avait débuté en 1755 pour parer à l'insuffisance du système de défense français dépendant du fort Saint-Frédéric localisé plus au nord sur le lac Champlain, à la Pointe à la Chevelure (devenue Crown Point). Situé à l'extrémité méridionale de ce lac, près de l'embouchure de la rivière La Chute, (la décharge du lac St-Sacrement), Carillon devait servir de verrou contre une invasion venue du sud par le fleuve Hudson et le lac Saint Sacrement. Étant par contre mal localisé sur la pointe où il fut érigé, sa valeur défensive n'était pas assurée. Le commandant Abercromby y fit l'erreur d'attaquer de front, à l'européenne, un ennemi quatre fois moins nombreux, mais bien embusqué. Il en coûta la vie à près de deux mille de ses hommes soit cinq fois davantage que du côté français. Ses alliés amérindiens (Iroquois de la Ligue qui s'étaient finalement joints à une majorité d'Agniers, des Chactas de Louisiane également, pour un total d'environ 450), campèrent à l'écart avec William Johnson sans prendre part à cette boucherie. Pour sa part Montcalm se glorifia de cette victoire d'autant plus, dit-il,

85. ANF, C 11 A 102 fo 311-312, Relation de la campagne de 1757 de l'Amérique Septentrionale jointe à la lettre de Monsieur d'Abadie de Saint-Germain ; LOUIS-JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM., *Journal*, p.249-250 ; LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Journal*, p. 301-304 ; FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune... op. cit.*, p.313-322, FRED ANDERSON, *Crucible of War. The Seven Years' War and the Fate of Empire in British North America, 1754-1766*, Alfred A. Knopf, 2000, p. 193-201 ; D. PETER MACLEOD, *Les Iroquois et la Guerre de Sept Ans*, Montréal, VLB, 2000, p.136-143.

qu'elle avait été le fait des soldats français, bien peu de Canadiens et d'Amérindiens y ayant participé. Il accusa même le gouverneur canadien Vaudreuil de l'avoir piégé en retardant l'arrivée à Carillon de 1 200 Canadiens et d'un fort contingent d'Amérindiens, Iroquois chrétiens, Abénaquis, Hurons, Outaouais, etc.<sup>86</sup>. Il importe moins de départager les torts que de voir à l'œuvre la rivalité entre ces personnages collectifs que sont les Français et les Canadiens. Ils se démarquent très clairement, tout particulièrement sur le théâtre de la guerre. Le Canadien et l'Amérindien sans se fusionner, se distinguent du Français. Être « Canadien » ne signifie pas seulement habiter ce pays, mais cohabiter et s'apparenter aux Premières Nations. Voyons un peu au fort Carillon. Depuis le début de la guerre ce sont des Canadiens et des Amérindiens qui « partent à la découverte » dans toute la région, font des raids et de l'espionnage : Hurons de Lorette, Abénaquis, Iroquois chrétiens, Nipissingues, mais aussi des Outaouais, Poutéouatamis<sup>87</sup>. Lors de l'affrontement de Carillon, des 3 600 hommes des effectifs de Montcalm, on ne comptait que quatre cents Canadiens et quelques Amérindiens puisque le gros de leurs effectifs n'était pas arrivé. Mais ce n'est que parce qu'Abercromby par ses erreurs, courut à sa propre perte que les Canadiens et Amérindiens, placés dans la position la plus dangereuse échappèrent à l'annihilation. Lorsqu'ils cherchèrent à se dégager de ce traquenard et refusèrent le combat, Montcalm fit tirer dessus, s'attirant la haine des uns et des autres. Canadiens et Amérindiens avaient cependant, par dessus la tête de Montcalm, l'appui d'un gouverneur général, Vaudreuil, qui pour la première fois était un Canadien. Les deux hommes s'affrontaient régulièrement sur cette question, Montcalm partisan de l'autorité, de l'assujettissement des « Sauvages », de l'école militaire classique européenne, Vaudreuil favorable à la guérilla, à l'autonomie des Indiens et Canadiens, au maintien de la terreur sur les frontières de l'ennemi. Tant que Vaudreuil eut l'autorité, c'est sa politique qui s'imposa malgré les protestations et la résistance de l'état-major français. Ainsi, durant cette année 1758, outre les grandes batailles, les partis des Canadiens, d'Amérindiens et fréquemment, des deux à la fois ne se calculent plus. En 1758, Vaudreuil compte que ces détachements, « le cri sauvage dont les Anglais ont une grande frayeur », les convois coupés, les marches canadiennes, le souvenir des défaites (des Anglais), la peur, la confusion « feront abandonner aux Anglais leur position au fond du lac » (Saint-Sacrement ou George)<sup>88</sup>. Le gouverneur se

86. WILLIAM J. ECCLES, « Montcalm, Louis-Joseph de, marquis de Montcalm », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).

87. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Journal*, p. 343-362 ; NICOLAS RENAUD D'AVÈNE DES MÉLOIZES, CH<sup>ER</sup>, 1756, « *Journal militaire* », *RAPQ*, 1928-29, p. 5-24 ; C. J. RUSS, « Levrault de Langis Montegron, Jean-Baptiste », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).

88. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Journal*, p. 342, 347.

trompait en croyant avoir, par la terreur, raison de la détermination de l'Anglais. Il avait raison par contre de voir dans l'autonomie plus grande des miliciens et des guerriers alliés non pas un crime de lèse majesté, mais une efficacité plus grande que celle du soldat. Voyons comment réagit Bougainville. Il compte le nombre de soldats et de miliciens que l'Angleterre et ses colonies envoient au front : « maintenant, dit-il, la guerre s'établit ici sur le pied européen. Des projets de campagne, des armées, de l'artillerie, des sièges, des batailles. Il ne s'agit plus ici de faire coup, mais de conquérir ou d'être conquis<sup>89</sup> ». Il dénonce la corruption, la désorganisation, l'insubordination, également le gouverneur Vaudreuil dont les titres seraient d'avoir fait quelques chevelures et d'avoir torturé un vieillard chicachas au poteau<sup>90</sup>. Bref, un Sauvage lui-même. Cela n'empêche pas Bougainville, par exemple, à l'été 1758, au lac Champlain, de tenir sans cesse des conseils avec les nations alliées, de pester contre l'insolence ou les faux fuyants des Canadiens et des Amérindiens, d'être pantois devant le retard, de deux jours, du départ d'un convoi de 200 Canadiens et 400 Amérindiens à cause des parties de crosse entre Iroquois et Abénaquis pour lesquelles « il y avait l'enjeu 1 000 écus de colliers de porcelaine<sup>91</sup> ». Tel est, (dit-il) le train de la colonie. Les Sauvages viennent faire un coup et s'en retournent. Les miliciens font de même, les off[ici]ers des troupes de la marine aussi<sup>92</sup>. « Lorsque, dans un détachement, les Sauvages sont les plus nombreux, ils donnent la loi et décident sans appel<sup>93</sup> ». À son dire, les Canadiens sont :

la plupart, plus indisciplinés, plus fainéants que les Sauvages, et il s'en faut qu'ils les volent à la guerre. Pourquoi ne pas les punir ? Crier quelque Européen. Punir un Canadien ! M. de Vaudreuil aimerait mieux qu'on perdît une bataille, et il ne manquerait pas d'écrire à la cour, comme il l'a déjà fait, qu'on traite avec dureté des gens dont on fait tout ce qu'on veut avec la douceur<sup>94</sup>.

Apparaît donc ici très explicitement, dans ces écrits de Bougainville, l'existence d'une communauté de Canadiens bien distincte de celle des Français, d'ailleurs notre auteur le dit explicitement :

Les Canadiens et les Français, quoiqu'ayant la même origine, les mêmes intérêts, les mêmes principes de religion et de gouvernement, un danger pressant devant les

---

89. *Ibid.*, p. 349.

90. *Ibid.*, p. 349.

91. *Ibid.*, p. 347.

92. *Ibid.*, p. 347.

93. *Ibid.*, p. 350.

94. *Ibid.*, p. 353.

yeux, ne peuvent s'accorder ; il semble que ce soit deux corps qui ne peuvent s'amalgamer ensemble<sup>95</sup>.

Ajoutons que cette identité canadienne manifeste tient beaucoup à la rencontre avec les Premières Nations<sup>96</sup>.

## Le vent tourne

Carillon fut la dernière victoire française et à vrai dire, quasiment un accident de parcours, car le rapport de force avait déjà commencé à basculer. À cela, deux raisons principales. Premièrement, l'accroissement considérable de l'effort de guerre britannique avec l'arrivée au pouvoir du premier ministre William Pitt en décembre 1756 ; celui-ci place l'Amérique en tête des priorités, de plus il réussit à s'allier les assemblées coloniales par une politique de coopération favorable à la coordination. Deuxièmement, l'alliance franco-amérindienne s'effrite. À cet égard, rappelons la stratégie britannique d'empêcher les Français d'exercer leur rôle de pourvoyeur tout en réduisant l'antagonisme anglo-amérindien à propos de l'accapement du sol. C'est ce à quoi l'on travailla. Pour saborder le rôle de pourvoyeur des Français il fallait soit, sur le continent, couper leur chaîne de postes, soit sur la mer, comme lors de la guerre de 1744-1748, pratiquer, même s'il ne pouvait être étanche, un blocus naval. Enfin, pour s'attirer les Amérindiens, il fallait négocier.

27 000 hommes et 157 navires battant pavillon britannique se trouvaient devant Louisbourg le 28 mai 1758. Deux mois plus tard la forteresse se rendait. La France perdait le port refuge de sa flotte en Atlantique Nord et la déportation des Acadiens se poursuivait en dépit du soutien des Micmacs<sup>97</sup> et des Abénaquis aux résistants et aux réfugiés.

95. *Ibid.*, p. 377.

96. *Ibid.*, p. 342 ; FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune*, p. 312-323 ; GUY FRÉGault, *La guerre de la conquête*, p. 210-221 ; T.M. Charland, 1964, p. 102-103 ; PIERRE TOUSIGNANT et MADELEINE DIONNE-TOUSIGNANT, « Picoté de Belestre, François-Marie », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; AUGUSTE VACHON, « Roubaud, Pierre-Joseph-Antoine », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; WILLIAM J. ECCLES, « Montcalm, Louis-Joseph de, marquis de Montcalm », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; COLIN G. CALLOWAY, *The Western Abenakis of Vermont, 1600-1800*, p. 171 ; FRANCIS PARKMAN, *Montcalm and Wolfe*, Toronto, The Ryerson Press, 1964 [1884], p. 414-434 ; RENAUD D'AVÈNE DES MÉLOIZES, CH<sup>ES</sup>, *Journal militaire* 1756, *RAPQ*, 1928-29, p. 5-24 ; LOUIS-GUILLAUME DE PARSCAU DU PLESSIX, « Journal d'une campagne au Canada », *RAPQ*, 1928-29, p. 220-222 ; LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Journal*, p. 339-343.

97. LAURENT NERICH, *La petite guerre et la chute de la Nouvelle-France*, Montréal, Athéna, 2009, p. 200.



Peu après, au cœur du continent, une armée de 3 000 hommes, des coloniaux principalement, sous la direction de Bradstreet prit quasiment sans coup férir le Fort Frontenac en août 1758. Habité par cent dix personnes seulement, hommes, femmes et enfants, le fort recelait un butin prodigieux de fourrures, mais plus décisif, des marchandises de traite indispensables au maintien des réseaux d'alliance. L'on brûla le fort et l'on saisit ou détruisit les voiliers de transport des marchandises vers le fort Niagara désormais isolé tout comme la chaîne des autres jusqu'à fort Duquesne. Bref, sur la mer comme sur le continent les conditions étaient réunies pour saborder le système d'approvisionnement et de redistribution des marchandises françaises. Comment Onontio allait-il maintenir son réseau d'alliance s'il ne pouvait remplir son rôle de pourvoyeur ? Comment allait-il conserver cette affection des Sauvages (...) nécessaire à la conservation de la colonie<sup>98</sup> ? L'entrepôt principal des Grands Lacs avait disparu, le rationnement s'imposait donc, particulièrement à la chaîne des postes de Niagara à Duquesne enfin, les navires n'arrivaient plus que difficilement à Québec.

Il importait ensuite aux Britanniques de se rapprocher des nations autochtones désabusées. C'est ce qu'ils firent par le traité d'Easton en 1758. Avant d'être celle des autorités coloniales qui s'en approprièrent finalement, l'initiative fut, comme l'a souligné Benjamin Franklin, bien davantage l'œuvre d'un groupe pacifiste de Pennsylvanie, les Quakers<sup>99</sup>. En effet, en décembre 1756, voulant mettre fin au cercle infernal de la guerre avec les Amérindiens sur leur frontière, des Quakers de Pennsylvanie sous le leadership du pacifiste Israël Pemberton créèrent l'Association amicale pour reconquérir et préserver par des moyens pacifiques, la paix avec les Indiens (Friendly Association for Regaining and Preserving Peace with the Indians by Pacific Measures). Ils réussirent un rapprochement avec les Delawareans et leur principal leader, Teedyuscung, qui dénonça l'expropriation dont son peuple avait été victime par le traité dit Walking Purchase de 1737 et les tractations sur leur dos entre la Ligue iroquoise et le pouvoir colonial britannique. Par les métaphores diplomatiques d'alors, les Delawareans refusaient le statut de « femmes », c'est-à-dire d'un peuple dépourvu du droit de parole en conseil pour acquérir celui d'« hommes »<sup>100</sup>. Les négociations conduisirent à une entente en 1757 à Easton, Pennsylvanie par laquelle les Delawareans se voyaient reconnaître la propriété de leurs territoires dans la région du village de Wyoming

98. ANF, C 11 A 103 fo 511 v-512 v, L.-A. DE BOUGAINVILLE, [ R de Beaunat ] *Considérations sur l'État présent du Canada*, oct. 1758 ; C 11 A 104, fo 157-160, Copie d'une lettre de Montcalm au maréchal de Belle-Isle.

99. FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune...*, p. 369-404.

100. *Ibid.*, p. 266.

où bâtir leurs maisons et leurs écoles. Une frontière permanente devait délimiter les territoires et assurer une fois pour toutes leurs sécurités. Des Quakers travaillèrent à la construction des nouveaux villages. Ce fut le prélude à un grand traité conclu au même endroit, Easton, en octobre 1758. Des représentants de la Pennsylvanie, du New Jersey, de la Virginie, des Quakers et de la Ligue des Six Nations qui joue toujours un rôle hégémonique et de sept nations de la région de l'Ohio conclurent une paix par laquelle toutes les terres à l'ouest des Appalaches étaient rendues, non pas aux nations amérindiennes qui y habitaient, mais aux Iroquois qui s'engagèrent alors du côté des Britanniques. Déçues du subterfuge, celles-ci y virent tout de même un engagement des Britanniques à ne plus accaparer leurs terres tout en repoussant les Français. Le réseau d'alliance des Français s'effritant dans la région, leur occupation de l'Ohio était dès lors condamnée<sup>101</sup>.

Le colonel britannique Bouquet écrivit que le traité d'Easton avait « frappé les Français en plein front<sup>102</sup> ». En novembre 1758, le général Forbes y marcha avec 5 000 hommes et réussit là où deux mois auparavant, c'est-à-dire avant le traité d'Easton, une campagne similaire dirigée par le major James Grant avait échoué devant la résistance des Français et de leurs alliés. Qui plus est, il construisit, depuis fort Loudoun sur la frontière de la zone de peuplement de la Pennsylvanie une nouvelle route trans-appalachienne jusqu'au fort Duquesne. Conçue pour le déplacement de l'armée, protégée par une chaîne logistique de deux forts à la Vauban et de fortins refuges au bout de chaque journée de marche, la route ouvrait la marche britannique vers l'ouest. Celle des militaires d'abord, ensuite, celle de spéculateurs et des colons<sup>103</sup>. Désormais sans appui autochtone et dans un état de dénuement avancé, le commandant Lignery n'eût d'autre choix après avoir fait sauter et brûler le fort, que de se replier en remontant vers le fort Machault au confluent de la rivière aux Bœufs<sup>104</sup> (French Creek) et de l'Alligany (Allegheny). Les Delawares menacèrent aussitôt les Britanniques de leur faire la guerre s'ils ne retournaient pas à l'est des Appalaches. Reniant dans les faits le traité d'Easton, les Britanniques construisirent plutôt un nouveau fort (Pitt) et y logèrent une garnison de deux cents hommes qu'ils doublèrent peu après. Ils avaient en cela l'accord des Iroquois, mais non pas des Premières Nations de l'Ohio opposées à toute fortification européenne sur leurs terres. La tension monta. Des Chéraquis

101. *Ibid.*, p. 405-413 ; FRED ANDERSON, *Crucible of War*, p. 267-285.

102. R.M. Utley et W.E. Washburn, *Indian Wars*. Boston : Houghton Mifflin Company, 1977, p. 86.

103. FRED ANDERSON, *Crucible of War*, p. 267-285 ; FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune...*, p. 374-379 ; LAURENT NERICH, *La petite guerre...*, p. 202.

104. Ce toponyme renvoie à la présence du bison des bois, sous-espèce maintenant éteinte.

reprirent la guerre des frontières, tandis que d'autres nations optèrent pour un appui aux Français repliés au Fort Machault et envisagèrent d'attaquer les Iroquois. Chez les Delawares principalement, l'agitation était annonciatrice de la révolte de Pontiac en 1763<sup>105</sup>.

## L'année 1759

Dans le bras de fer qui opposait les deux empires, les Français étaient désormais sur la défensive et l'équilibre des forces en Amérique brisé. L'attaque des Britanniques s'engagea par les trois grandes routes menant au Canada d'alors. Une formidable armada regroupant plus de 30 000 hommes (militaires et marins) réussit l'exploit de la remontée périlleuse du fleuve pour assiéger Québec, tandis qu'un corps d'armée prenait pied devant Niagara et un autre s'engageait sur le Richelieu, forçant les Français à maintenir des troupes à Montréal en cas d'une attaque qui ne vint, en 1759, ni par le haut Saint-Laurent ni par le Richelieu. En avril, William Johnson avait négocié et obtenu l'appui des Iroquois pour le siège du fort Niagara à l'embouchure de cette rivière sur le lac Ontario. Pour briser l'étreinte de 5 000 Britanniques et 1 000 Iroquois bien équipés, la petite garnison du fort Niagara fit appel à celle du fort Machault (Venango), mais les 850 Canadiens et Français et 350 Amérindiens furent défaits le 24 juillet dans l'embuscade dite de la Belle Famille à deux kilomètres en amont du fort, au portage longeant la rivière Niagara. Il y eut 400 à 500 victimes et le fort capitula le lendemain<sup>106</sup>. Au cours du siège, le chef Kaendaé, probablement un tsonnontouan chrétien, avait obtenu une trêve pour que parlementent les Amérindiens des deux camps : Iroquois de la Ligue du côté des assiégeants, et dans le fort, Iroquois chrétiens, Outaouais et autres Algonquiens. On débattit d'un collier porteur de cette parole : « laissons les Blancs se battre entre eux<sup>107</sup> ». Il vint très près, sans y réussir toutefois, de convaincre ses compatriotes de la Ligue de se retirer du combat. Il obtint néanmoins de pouvoir quitter avec les siens le fort français avant l'assaut final. Après la reddition, les Français se replièrent alors sur Détroit tandis que la Ligue

105. GUY FRÉGAULT, *La Guerre de la Conquête*, p. 309-311 ; FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune...*, p. 253-281, 326-347, 369-430 ; LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, « Journal », *RAPQ*, 1923-24, p. 266-293 ; W. J. ECCLES, *The Canadian Frontier*, p. 178 ; ROBERT M. UTLEY, WILCOMB E. WASBURN, *Indian Wars*, p. 84-87.

106. PIERRE POUCHOT, *Memoirs on the late War in North America between France and England*, Youngstown, N.Y., Old Fort Niagara Association, 1994, p. 219-222 ; LOUISE DECHÊNE, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada... op. cit.*, p. 392.

107. FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune...*, p. 417 ; PIERRE POUCHOT, *Memoirs... op. cit.*, p. 201-208, 218.

iroquoise obtenait leur retrait de ses terres, gain aussi vain que celui des Delaware, car les Britanniques étaient venus pour rester.

Sur l'axe du lac Champlain et du Richelieu, le général Amherst s'avancit prudemment avec 11 000 hommes. Français et Amérindiens abandonnèrent leurs forts les plus avancés pour celui l'île aux Noix où l'attaque générale ne vint pas. Il y eut toutefois une percée, celle du major Robert Rogers qui, avec environ deux cents rangers (parmi lesquels il faut compter des Iroquois et des Amérindiens de Nouvelle-Angleterre), déjoua la vigilance ennemie pour réussir un raid meurtrier contre le village endormi de Saint-François d'Odanak qu'il incendia le 4 octobre 1759. Il vaut la peine de s'arrêter ici pour confronter les sources.

Le 13 septembre 1759, le général Jeffrey Amherst, celui qui avait orchestré la déportation des Acadiens, donna ordre à Robert Rogers de mener une expédition punitive contre les Abénaquis d'Odanak. Il justifiait son geste pour venger la remise aux Français de deux négociateurs britanniques porteurs d'un message de paix qui s'étaient rendus à Odanak. Il conviait Rogers à se rappeler des gestes barbares posés par ces Indiens scélérats au service des Français et l'engageait à prendre sa revanche en gardant en mémoire les actes infâmes de ces guerriers assassins de femmes et d'enfants que, magnanime, le grand général ordonnait d'épargner. La civilisation allait donc se venger de la barbarie<sup>108</sup>. Dans le rapport de sa périlleuse expédition, Rogers écrivit que depuis six ans, ces barbares avaient tué ou fait prisonniers quatre cents personnes sur la frontière. Au lever du soleil, il attaqua le village endormi. Il y aurait vu environ six cents chevelures ou scalps – la plupart d'Anglais – suspendues au bout de bâtons au dessus des portes. Il n'y aurait perdu qu'un homme, un Amérindien, aurait fait deux cents morts, vingt captifs, et libéré cinq prisonniers anglais avant de fuir et d'atteindre la Nouvelle-Angleterre au milieu de difficultés extrêmes d'une marche forcée dans les marécages pour échapper à l'ennemi qui les poursuivait<sup>109</sup>. Que dire du récit de ce héros justicier ? Que les Abénaquis sont les mercenaires des Français ? Certes au moment de l'attaque, la plupart de leurs guerriers étaient au front, soit à Québec, soit au Lac Champlain. Certes cette guerre, ils la font cruellement. Mais c'est également une guerre pour la défense de leur territoire. S'adressant au gouverneur Vaudreuil, c'est de manière explicite qu'ils lui disent la conduire non pas pour lui mais pour eux-mêmes<sup>110</sup>. La référence à six cents chevelures, surtout d'Anglais,

108. HOWARD H. PECKHAM, éd., *Journals of major Robert Rogers*, New York, Corinth Books, 1961, p. 103-105.

109. *Ibid.*, p. 109-114, COLIN G. CALLOWAY, *The Western Abenakis of Vermont, 1600-1800*, p. 177-179.

110. COLIN G. CALLOWAY, *The Western Abenakis of Vermont, 1600-1800*, p. 172.

au dessus des portes est probablement fictive. Les archives françaises et la tradition orale abénaquise ne confirment pas le compte rendu de Rogers. Plutôt que 200 morts le chiffre d'une trentaine des archives françaises serait plus vraisemblable. Enfin, selon un conteur, la veille du raid, un étranger serait venu prévenir les villageois ; femmes, enfants et vieillards auraient pour la plupart trouvé un refuge. Il n'est pas invraisemblable de croire que ce messenger fut précisément l'Amérindien que Rogers dit avoir perdu. Le village fut certes brûlé, mais non pas anéanti comme l'affirme Rogers. Rattrapé par les Abénaquis, il perdit une quarantaine d'hommes dont deux furent scalpés pour avoir été surpris avec de la chair d'un enfant fait captif. Voilà donc des cannibales inattendus<sup>111</sup> !

## Une question nationale ?

En 1759, l'engagement principal est à Québec. Depuis le début de la guerre, un conflit a opposé Montcalm et Vaudreuil sur la stratégie et la tactique. Vaudreuil voulait défendre le vaste territoire de la Nouvelle-France ; pour Montcalm c'était devenu impossible, il fallait plutôt adopter une stratégie défensive concentrée sur quelques positions clés. En cela le général voyait juste<sup>112</sup>. Vaudreuil misait sur l'effet démoralisateur des attaques de la frontière des colonies américaines par des partis de Canadiens et d'Amérindiens, Montcalm n'y voyait qu'une dispersion d'énergies contre la formidable puissance de feu des troupes britanniques. Ni l'un ni l'autre n'avait entrevu l'effet mobilisateur de ces raids dans les colonies britanniques. Par contre Vaudreuil, voyait juste en soutenant qu'en toute occasion, y compris lors des grandes batailles classiques à l'europpéenne, il fallait tirer parti de la tradition guerrière des Amérindiens devenue largement celle des Canadiens ; Montcalm méprisait les uns et les autres, convaincu de l'efficacité supérieure de la manière européenne de faire la guerre. Pour le gouverneur, la force militaire des Amérindiens et des Canadiens tenait à leur autonomie, à leur détermination et à leur inventivité, alors que Montcalm, contraint par le poids des inerties locales d'y avoir recours, n'y voyait tout de même qu'indiscipline et lâcheté pour

111. FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune...*, p. 414-419 ; G. GUY FRÉGAULT, *La guerre de la conquête* p. 351-352 ; FRANCIS PARKMAN, *Montcalm and Wolfe*, p. 522-532 ; C. J. RUSS, « Le Marchand de Lignery, François-Marie », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; PETER N. MOOG, « Pouchot, Pierre », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; C. P. STACEY, « Amherst, Jeffrey, 1<sup>er</sup> baron Amherst », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; HOWARD H. PECKHAM, dir., *Journals*, p. 109-115 ; COLIN G. CALLOWAY, *The Western Abenakis of Vermont, 1600-1800*, p. 171-180 ; THOMAS-M. CHARLAND, *Histoire des Abénakis d'Odanak, 1675-1937*, Montréal, Les Éditions du Lévrier, 1964, p. 107-118.

112. LAURENT NERICH, *La petite guerre...*, p. 195.

éviter le combat. Pire, n'était-il pas contraire à l'honneur de tirer sur un ennemi invisible à l'attaquant puisqu'embusqué<sup>113</sup> !

Les divergences de vues entre le maréchal de camp français Montcalm et le gouverneur général Vaudreuil ont suscité une incessante confrontation. Celles-ci relevaient-elles d'un conflit interpersonnel alimentant de virulentes rivalités dans le cercle restreint d'aristocrates se disputant rangs et préséances ou bien chaquetaient-elles un affrontement entre Français et Canadiens qui aurait traversé toute la société et catalysé l'émergence d'un sentiment national canadien ? Deux écoles historiographiques s'affrontent sur cette question<sup>114</sup>. Pour les premiers, la société coloniale canadienne n'aurait été qu'une variante de celle de France sans véritable conscience d'elle-même, une population soumise à l'autorité politique et religieuse dépourvue de toute cause commune et ployant sous le poids de la dévastation et d'un changement de régime qu'il fallut subir comme un destin. Un sentiment national n'aurait émergé qu'après la défaite, avec l'abandon de la France et l'arrivée d'un nouveau maître. Pour les seconds, une population coloniale canadienne consciente d'elle-même du haut en bas de la structure sociale aurait lutté avec la dernière énergie pour la défense de son pays contre des envahisseurs qui déportaient les Acadiens, brûlaient maisons et fermes, tuaient les Canadiens et les « Sauvages » faits captifs<sup>115</sup>. Les deux principaux protagonistes de ce débat sont Guy Frégault dans son livre *La Guerre de la Conquête*<sup>116</sup> et Louise Dechêne, *Le peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le régime français*<sup>117</sup>. Nous nous limiterons ici à la critique de ce dernier le livre posthume récemment paru.

Pour Louise Dechêne, en l'absence de tout embryon de nation, c'est par docilité que les habitants se seraient battus, leur société n'étant constituée que d'un assemblage de factions, les classes supérieures étant imbriquées dans les réseaux impériaux du monde atlantique alors que la société rurale se repliait sur

---

113. LOUIS-JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM,, *Journal*, p. 430, 434, 445, 464, 467 ; D. PETER MACLEOD, *La vérité sur la bataille des plaines d'Abraham. les huit minutes de tirs d'artillerie qui ont façonné un continent*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2008, p. 135, 140 ; JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée 1759-176- d'après les acteurs et les témoins*, p. 22-23 (Berryer à Vaudreuil et Montcalm, 10-02-1759, p. 26, Montcalm au ministre, 12-04-1759, p. 126, (Vaudreuil à Lévis, 06-08-59).

114. CHARLES-PHILIPPE COURTOIS, *La Conquête. Une anthologie*, Montréal, Typo, 2009, p.11-50.

115. JAMES WOLFE, *Placard*, dans CHARLES-PHILIPPE COURTOIS, *La Conquête...op. cit.*, p. 89-92 ; LOUISE DECHÊNE, *Le peuple, l'État et la guerre...*, *op. cit.*, p. 410.

116. GUY FRÉGAULT, *La guerre de la Conquête 1754-1760*, Montréal, Fides, 1975.

117. LOUISE DECHÊNE, *Le peuple, l'État et la guerre... op. cit.*

elle-même<sup>118</sup>. L'auteure procède à la critique de nombreux observateurs métropolitains qui décrivent le caractère canadien : ceux-ci feraient doublement erreur en projetant sur les Canadiens leurs propres préjugés à l'égard des paysans et surtout en généralisant à l'ensemble des colons des traits spécifiques à une minorité de la population, celle des coureurs de bois. Ainsi, selon ces sources, la figure créole tiendrait à la paresse, à l'indépendance, à l'imprévoyance et à l'amour de la guerre<sup>119</sup>, traits qui expliqueraient la résistance au travail et à la hiérarchie, le gaspillage et la débauche, enfin l'ensauvagement.

Pourtant, me semble-t-il, ces stéréotypes n'invalident pas l'existence de la différence. Quel serait alors le substrat de cette grande peur des péchés capitaux et de l'ensauvagement ? Pourquoi l'égalitarisme et la résistance à la hiérarchie, n'émergeraient-ils pas dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre, d'abondance des terres, de démocratisation des signes distinctifs de la noblesse. Contrairement aux paysans français, les colons n'ont-ils pas acquis le droit de port d'armes, de chasse, de pêche en eau douce, ne se sont-ils pas suffisamment enrichis pour acquérir des chevaux<sup>120</sup> ? L'aristocrate n'a-t-il pas craint pour son rang devant ces transformations sociales stigmatisées dans l'« ensauvagement » ? Qui plus est, pourquoi la cohabitation et l'interdépendance avec des sociétés amérindiennes radicalement différentes n'auraient-elles pas engendré une part de doute sur soi et sur le caractère « naturel » de sa propre société ? Ajoutons encore qu'en Nouvelle-France, le poids du destin n'a pu que reculer avec la baisse radicale de la mortalité infantile dont résulte le doublement de la population coloniale à chaque génération alors que celle de France stagne. Comment conduire à l'âge adulte 4 enfants sur 6 plutôt que 2 sur 6 n'aurait-il pas affecté la vision du monde et le poids relatif du destin ? Ne pouvons-nous pas le soutenir même en l'absence de traces de témoignages de parents analphabètes ? Ne serait-ce pas pour de tels motifs que, décrivant les « Mœurs et caractères des Canadiens », Bougainville écrit en 1757 que les « simples habitants seraient scandalisés d'être appelés paysans<sup>121</sup> ». Voyons l'explication qu'il en propose :

En effet, ils sont d'une meilleure étoffe, ont plus d'esprit, plus d'éducation que ceux de France. Cela vient de ce qu'ils ne payent aucun impôt, de ce qu'ils ont le droit d'aller à la chasse, à la pêche, et de ce qu'ils vivent dans une espèce d'indépendance. Ils sont braves, leur genre de courage, ainsi que les Sauvages, est de s'exposer peu, de faire des embuscades ; ils sont fort bons dans les bois, adroits à tirer ; ils se battent

118. *Ibid.*, p. 439-444.

119. *Ibid.*, p. 81-89.

120. [http://classiques.uqac.ca/contemporains/delage\\_denys/delage\\_denys.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/delage_denys/delage_denys.html)

121. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Mémoire sur l'État de la nouvelle France* (1757), p. 58.

en s'éparpillant et en se couvrant de gros arbres ; c'est ainsi qu'à la Belle-Rivière ils ont défait le général Braddock<sup>122</sup>.

Ces observations constituent de la bonne ethnographie. Nous aurions pu ajouter une explication supplémentaire : parce que les habitants parlent tous français comme les nobles, non pas patois. La suite du commentaire de Bougainville est cependant moins rigoureuse, relevant plutôt du discours mondain et de la généralisation aux cultivateurs qui travaillent pourtant si dur à essoucher leurs champs, de traits relatifs aux voyages plus exotiques dans les Pays d'en Haut. Voyons : « Le Canadien est haut, glorieux, menteur, obligeant, affable, honnête, infatigable pour la chasse et les courses, les voyages qu'ils font dans les Pays d'en Haut, paresseux pour la culture des terres<sup>123</sup> ». En cette fin de régime riche en journaux de campagne, Parscau Du Plessix s'adonne également à la littérature de voyage :

Les hommes passent pour être peu spirituels, ce qui provient de l'éducation qu'on leur donne : on les élève à peu près comme les Sauvages, qui ne reprennent jamais leurs enfants et leur laissent entière liberté [...]. C'est cet affranchissement de toute sorte de gêne et cette facilité que les Canadiens trouvent parmi les Sauvages, qui les débauchent et les engagent à courir avec eux dans les bois, et à vivre comme eux.

Plusieurs prennent des femmes avec lesquelles ils se marient à la mode sauvage, quoiqu'ils le soient déjà dans la colonie. Par ce moyen, ils s'attirent toute la confiance de ces peuplades dont ils sont regardés, alors comme faisant partie. C'est un fait dont on m'a assuré qu'il y avait beaucoup d'exemples<sup>124</sup>.

Ici encore, l'omniprésence simplificatrice et exotique du thème de l'ensauvagement ne doit pas conduire à la disqualification du témoignage. Certes pour ce noble, ces hommes du peuple ne peuvent être que perçus en moins spirituels, mais qu'en est-il de l'éducation moins contraignante des enfants ? L'influence des Amérindiens est probable parce qu'ils ne châtiaient pas leurs enfants, mais ce n'est pas l'unique ni la plus importante, ainsi, l'abondance des terres et la mobilité ont-elles grandement réduit le pouvoir paternel. De même, l'affranchissement de la gêne renvoie-il à l'effritement de la hiérarchie et, bien sûr, à la proximité avec les « Sauvages »<sup>125</sup>. N'oublions pas par contre l'omniprésence amérindienne dans la vie coloniale, y compris dans l'espace seigneurial. Louise Dechêne nous apprend que la traite des fourrures servait d'échappatoire à la milice ; durant les

122. *Ibid.*, p. 58, 61.

123. *Ibid.*, p. 58.

124. LOUIS-GUILLAUME DE PARSCAU DU PLESSIX, *Journal*, p. 225.

125. [http://classiques.uqac.ca/contemporains/delage\\_denys/delage\\_denys.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/delage_denys/delage_denys.html)



années 1730, entre 300 et 500 hommes quittaient annuellement Montréal pour les Pays d'en Haut ; à partir de 1748, ce sont chaque années 500 jeunes qui sont dérobés à la milice au grand scandale des officiers de bataillons français<sup>126</sup>. Eh oui, les mariages à la mode du pays furent au fondement de la traite des fourrures et à l'origine des Métis. Parscau du Plessix nous renseigne donc sur la société. Voyons encore, dans un autre contexte, cette remarque sibylline de Bougainville à propos commandant du fort Niagara : « Le Sr Pouchot, quoique Français, paraît avoir gagné l'affection des Sauvages qui lui ont donné le nom de Gategayogen, c'est à dire le milieu des bonnes affaires<sup>127</sup> ». Ces mots, « quoique Français », renvoient à une normalité, celle de la proximité habituellement plus grande des Canadiens et des « Sauvages ». Les sources de la guerre de la Conquête ne désignent-elles pas presque toujours ensemble « Canadiens et Sauvages ». Si cela occulte généralement la participation plus grande des Amérindiens à la petite guerre<sup>128</sup>, il n'empêche qu'aux yeux des autorités il y a là une dyade.

Ces aristocrates, ces militaires ne sont complètement enfermés ni dans leurs représentations ni dans leur réseau du pouvoir, ils nous renseignent aussi sur la société globale. Voyons cette remarque de Montcalm du 12 août 1759 concernant un « détachement de sauvages et de Canadiens, commandés par monsieur de Repentigny [...] cependant M. D'Artel [...] a trouvé dur de marcher sous ses ordres, ordres, il n'y en eut jamais ici. On n'y connaît ni subordination, ni discipline<sup>129</sup> ». Jugement sur l'armée ou bien sur la société ? Pour Louise Dechêne, Montcalm raisonne dans son monde clos de l'aristocratie militaire, il se désespère de ne pas trouver ici de troupes régulières canadiennes, forcé qu'il est de se rabattre sur des miliciens sans formation. Mais cela ne nous informe-t-il pas sur un trait distinctif de la société canadienne : l'armée n'impose qu'un ordre limité sur la société parce qu'elle n'y recrute et n'y forme pas de soldats.

Louise Dechêne définit à juste titre la milice canadienne comme une réserve de conscrits incapables en 1744 d'exécuter le moindre mouvement d'ensemble, mais acceptant néanmoins docilement, par tradition, la mise au pas et un entraînement dominical minimal pour la mobilisation massive de la dernière guerre<sup>130</sup>. Il est vrai que la plupart de ces miliciens étaient affectés au transport en canot et à la construction des forts à la grandeur de la moitié du continent. Aux réquisitions

126. LOUISE DECHÊNE, *Le peuple, l'État et la guerre... op. cit.*, p. 317-318

127. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Journal*, p. 253.

128. LOUISE DECHÊNE, *Le peuple, l'État et la guerre... op. cit.*, p. 325, 381.

129. LOUIS-JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM, *Journal*, p. 483.

130. LOUISE DECHÊNE, *Le Peuple, l'État et la Guerre... op. cit.*, p. 216.

d'hommes s'ajoutaient celles des récoltes<sup>131</sup>. En 1757, les troupes réglées comptaient 7 000 hommes, les miliciens 8 000, les guerriers amérindiens 3 000<sup>132</sup>. Au fil des mois, des miliciens – nous n'en connaissons pas le nombre – furent incorporés dans les troupes pour les former à la discipline militaire<sup>133</sup>.

Lors des campagnes militaires, soldats, miliciens et guerriers étaient logés séparément, les premiers dans des tentes, les seconds, mal vêtus, mais chaussés de mocassins comme les Amérindiens, dans des cabanes de branches et d'écorce<sup>134</sup>. Dans des forts comme à Détroit, Canadiens et Amérindiens participaient à des concours de course à pied qui attiraient des foules de plusieurs centaines de personnes<sup>135</sup>. Mais Louise Dechêne ne retient pas ces indices de proximité, elle soutient que la pratique de la petite guerre des miliciens ne relève pas nécessairement d'une influence amérindienne, mais plutôt d'un simple instinct de conservation, faute de l'acquisition des réflexes conditionnés du soldat résultant d'un entraînement intensif<sup>136</sup>. Pourtant guerriers amérindiens et habitants-miliciens n'étaient-ils pas tous deux extérieurs à l'institution militaire française et placés pour voir les mécanismes de conditionnement de la « chair à canon » ? Contrairement aux paysans français, habitants comme guerriers possédaient des armes à feu et pratiquaient la chasse<sup>137</sup>. Bref, bien que de cultures très différentes, celle des colons les préparait à la petite guerre plutôt qu'à l'affrontement de régiments en un espace ouvert.

Louise Dechêne ne relevant aucun mouvement de protestation contre l'intensification de la conscription de la milice, y voit un indice de la mise au pas de la paysannerie<sup>138</sup>. En l'absence de toute conscience nationale dont le sentiment ne se serait développé que sous le régime britannique<sup>139</sup>, de même qu'en l'absence de toute cause commune, les paysans n'auraient pas adhéré aux luttes de pouvoir entre Français et Canadiens du palier supérieur<sup>140</sup>. Les prises de position de Vaudreuil qui se flatte de posséder le cœur et la confiance des colons qu'il défend et ménage contre ce qui lui apparaît l'ignorance hautaine et meurtrière des généraux

131. *Ibid.*, p. 305, 349, 393.

132. *Ibid.*, p. 351.

133. *Ibid.*, p. 376, 423.

134. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Mémoire sur l'État de la Nouvelle-France*, p. 57 ; LOUISE DECHÊNE, *Le Peuple, l'État et la Guerre...* *op. cit.*, p. 364, 366.

135. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Mémoire sur l'État de la Nouvelle-France*, p. 66.

136. LOUISE DECHÊNE, *Le Peuple, l'État et la Guerre...* *op. cit.*, p. 386.

137. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Mémoire sur l'État de la Nouvelle-France*, p. 55.

138. LOUISE DECHÊNE, *Le peuple, l'État et la guerre...* *op. cit.*, p. 357, 397.

139. *Ibid.*, p. 439, 460, 456.

140. *Ibid.*, p. 457.

français Dieskau au lac Saint-Sacrement (George) et Montcalm à Québec n'auraient pas de rapport avec les premiers concernés loyaux et fidèles qu'ils étaient à leur roi et à leur Église<sup>141</sup>. En somme, des masses populaires soumises, sans identité et sans pays ? Surprenant ! Et si toute cette population soumise à cet incroyable et terrible effort de guerre avait voulu, tout comme les Amérindiens, défendre son pays ? Si cela constituait une motivation première des guerriers, pourquoi n'en aurait-il pas été de même pour les miliciens qui en outre, combattaient côte à côte ? Comment ne pas avoir accepté ce joug alors que les Acadiens étaient déportés, les Micmacs éradiqués, et durant le siège de Québec, contrairement aux soldats français fait captifs, les miliciens et les guerriers captifs tués<sup>142</sup> ? Dans l'œil de l'envahisseur britannique, miliciens canadiens et guerriers amérindiens étaient donc confondus et traités différemment des soldats.

L'identité ne se construit-elle pas dans des rapports à des autrui significatifs. À cet égard, c'est la relation qui compte, non pas la justesse de la perception réciproque ; le préjugé dans toute sa fausseté demeure symboliquement producteur de sens et d'identité. Illustrons par ce commentaire du ministre des colonies, Pontchartrain en 1759 :

Car on ne doit pas regarder les Canadiens sur les mesme pied que nous regardons icy les François, c'est un tout autre Esprit, d'autres manières, d'autres sentimens, un amour de la liberté et de l'indépendance et une férocité insurmontable contractée par la fréquentation continuelle qu'ils ont des Sauvages<sup>143</sup>

Ce jugement sur la férocité des Canadiens résultant de leur fréquentation des « Sauvages » exprime la hantise des autorités politiques d'une perte de pouvoir et d'un glissement dans la sauvagerie. Certes ce jugement est erroné, néanmoins, dans l'œil du ministre, les Canadiens se distinguent des Français. De même jugera-t-on qu'en possédant des chevaux (chose très rare pour des paysans français), les habitants-miliciens perdent de la valeur et deviennent « efféminez »<sup>144</sup> ! Si le quêteux monté à cheval fait scandale, une différence n'en est pas moins signalée. En janvier 1759, Bougainville qui reconnaît l'énorme effort de guerre dont les Canadiens « doivent naturellement être bien ennuyés<sup>145</sup> », recommande l'incor-

141. *Ibid.*, p. 370, 440, 458.

142. *Ibid.*, p. 410 ; JAMES WOLFE, *Placard*, dans CHARLES-PHILIPPE COURTOIS, dir., *La Conquête...*, p. 89.

143. LOUIS COMTE DE PONTCHARTRAIN à Vauban, 21 janvier 1699, cité dans LOUISE DECHÊNE, *Le peuple, l'État et la guerre...* *op. cit.*, p. 61.

144. Mémoire de Madame Vaudreuil au ministre, (1710), cité dans LOUISE DECHÊNE, *Le peuple, l'État et la guerre...* *op. cit.*, p. 215.

145. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Mémoire sur le Canada*, p. 28.

poration des milices dans les bataillons pour en tirer un meilleur parti<sup>146</sup>. Il fait le constat suivant :

Les milices du Canada sont très propres à la guerre des bois, à la navigation des Rivières et des lacs, aux marches soit l'été, soit l'hiver.[...] ces miliciens commandés seulement pour des partis de courte durée ou pour des voyages de long cours, à la vérité, mais qui exigeaient une action continuelle, ne savaient ce que c'était que de rester six mois assemblés en corps et souvent dans des camps d'observation et par conséquent stables.

De là suit que dans nos armées, le dégoût les prend, le désir de leurs maisons, de leurs semences, de leur récolte les engage à se dire malades. Il faut les renvoyer chez eux ou ils désertent. [...]

Enfin, il n'est pas établi qu'ils respectent leurs officiers de milice. L'air qui nourrit les Sauvages, leur exemple, ces déserts immenses, tout inspire l'indépendance. Il n'y a donc dans ces milices, aucun ordre, aucune subordination. Comment en tirer parti, où les trouver, comment donner à leur service l'activité plus nécessaire encore quand on est inférieur en force<sup>147</sup>.

Voilà donc un constat qui révèle, non pas la soumission, mais des formes de résistance à l'ordre et à la discipline militaire. Si tout inspire désordre insubordination, « l'air du pays », Bougainville désigne tout de même deux facteurs explicatifs : l'influence (délétère) des Sauvages et les déserts immenses (où l'on échappe facilement à tout contrôle). Dans un autre mémoire, il identifie un troisième facteur :

Habitations éparses. [...] toutes les habitations sont éparses ; il n'y a que deux ou trois villages où elles soient rassemblées. L'habitant a plus songé à sa commodité qu'à se défendre contre l'ennemi en se rassemblant. Il y a eu souvent des ordres et des projets de la cour pour rassembler les villages ; cela a toujours souffert des contradictions. [...]. Je crois, un parti à prendre fort sage, qui serait de ne l'exiger que dans les nouvelles concessions, ou dans les villages absolument sur la frontière<sup>148</sup>.

L'analyse de Bougainville ne se réduit pas à des stéréotypes. Il comprend que l'appropriation de l'espace rural par rangs plutôt que par regroupement villageois réduit la capacité de contrôle de l'État. Il ne voit évidemment ni la sociabilité et l'entraide ni les formes de contrôle social communautaire qui en résultent avec leurs règles d'ordre et de subordination, sauf que ce ne sont pas celles que requièrent l'État et l'armée. Retenons en terminant cette analyse tirée d'un mémoire du même auteur destiné au roi et à ses ministres sur l'intérêt de conser-

146. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Milices du Canada*, p. 29-30.

147. *Ibid.*, p. 29.

148. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Mémoire sur l'État de la Nouvelle-France*, p. 64.

ver ou non le Canada pour la France : « Est-il important de conserver le Canada ? [Certains disent :] D’Ailleurs que quand le Canada sera bien établi, il essuiera bien des révolutions, n’est-il pas naturel qu’il s’y forme des royaumes et des républiques qui se sépareront de la France ?<sup>149</sup> ». Les diplomates britanniques ont retenu les mêmes hypothèses concernant les Treize Colonies, ce qui, au cours des négociations de paix de 1763, les fit hésiter à garder le Canada de peur de l’émergence d’un mouvement d’indépendance<sup>150</sup>. D’ailleurs au cours de la « French and Indian War », la hiérarchie militaire dans les Treize Colonies a connu des luttes de pouvoirs entre métropolitains et coloniaux analogues à celle de la Nouvelle-France. N’est-il pas dès lors difficilement concevable de réduire ces conflits à des personnes ou à des rivalités limitées aux castes supérieures ? L’émergence d’une américanité, par delà des modèles coloniaux radicalement différents n’est-elle pas observable<sup>151</sup> ? Dans les variantes acadienne et canadienne de l’américanité, la part amérindienne est réelle et ne peut être réduite au biais d’une vision stéréotypée des observateurs de classes supérieures. Enfin, si cette analyse est juste, comment exclure que ces tensions identitaires, voire nationales n’aient pas marqué le cours des événements ?

## La bataille de Québec

Dans le conflit entre Vaudreuil et Montcalm, la cour a tranché pour ce dernier promu au rang de lieutenant général en octobre 1758 avec pleine autorité ; c’est donc une stratégie européenne plutôt que canadienne qui allait prévaloir à la défense de la ville. Pour contrer l’énorme opération amphibie du siège de Québec<sup>152</sup>, la seule conduite d’une guerre de harcèlement à l’indienne ou à la canadienne était irréaliste. Par contre, impossible de gagner avec une stratégie exclusivement à l’européenne. Soldats, miliciens de tout âge, civils combattants, réfugiés acadiens totalisaient, par un effort de guerre extrême, un peu plus de

149. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Mémoire sur le Canada*, p. 23.

150. D. PETER MACLEOD, *La vérité sur la bataille... op. cit.*, p. 381-383.

151. DENYS DELÂGE, « Essai sur les origines de la canadienité », dans ERIC WADDEL, dir., *Le Dialogue avec les cultures minoritaires*, CEFAN, Culture française d’Amérique, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1999, p. 29-51 ; PIERRE ANCTIL, « À la recherche du paradigme de base de la culture francophone d’Amérique », dans ERIC WADDEL, dir., *Le Dialogue avec les cultures minoritaires*, CEFAN, Culture française d’Amérique, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1999, p. 3-26 ; DENYS DELÂGE, « Modèles coloniaux, métaphores familiales et changements de régime en Amérique du Nord aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Les Cahiers des Dix*, n° 60 (2006), p. 19-78 ;

152. D. PETER MACLEOD, *La vérité sur la bataille... op. cit.*, p. 45-51.

15 000 hommes<sup>153</sup>, auxquels se sont ajoutés durant le siège environ 1 200 à 1 800 Amérindiens qu'il importe ici de présenter<sup>154</sup>.

Tous les guerriers amérindiens domiciliés combattaient ; en effet, aux autorités britanniques qui leur avaient proposé la neutralité en 1755, ils avaient rétorqué qu'eux-mêmes et Français étaient comme les deux doigts de la main, prêts à mourir ensemble<sup>155</sup>. La plupart d'entre eux demeurèrent sur les fronts sud du lac Champlain et sud-ouest du haut Saint-Laurent. Néanmoins, il y eut à Québec environ 400 Iroquois de Kahnawake, de Kanetasake et d'Oswegatchie, une soixantaine de Hurons, un nombre indéterminé d'Abénaquis, d'Algonquins et de Nipissingues de Kanetasake. D'Acadie, venaient des Abénaquis, des Micmacs, des Malécites. Des Pays d'en Haut descendirent à Québec pour défendre tout à la fois Onontio et leur propre pays, des Outaouais (300), des Saulteux, des Folles-Avoines, des Sakis, 200 ou 300 Renards et Potéouatamis, des Cris (sans armes à feu, avec des flèches), des Sioux, des Puants, des Iowas. Bref, des Iroquoiens, des Algonquiens des Maritimes et des Grands Lacs, des Sioux des Prairies, sans oublier des Métis<sup>156</sup>.

Compte tenu de la taille des armées en présence, Montcalm se savait perdu dans un affrontement classique Il devait se résigner à tirer parti de sa position défensive et du caractère polyvalent de son armée : la capacité d'affronter le feu de ses soldats français dont la force collective tenait à la discipline, l'habileté à s'embusquer et la ruse des Canadiens et des Amérindiens dont l'autonomie fondait la force, mais l'exposition à l'ennemi en terrain dégagé, la faiblesse. C'était néanmoins bien à contrecœur qu'il s'y résignait dans ce pays de « Sauvages et de Canadiens » où, écrivait-il, « ordres il n'y eut jamais ici. On n'y connaît ni subor-

153. *Ibid.*, p. 87, 102.

154. JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée*, p. 13 et 181 (Abbé Récher, 09-09-1759, cet observateur évalue la participation amérindienne à 1 800) ; D. PETER MACLEOD, *La vérité sur la bataille...*, p. 107-108, cet historien évalue plutôt la participation amérindienne à la défense de Québec à 1 000 à 1 200 guerriers.

155. D. PETER MACLEOD, *La vérité sur la bataille...*, p. 107.

156. *Ibid.*, p. 106, 108-109, 159-160, 164 ; PETER MACLEOD, *Les Iroquois et la guerre de Sept-Ans*, p. 167 ; LOUIS-JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM, *Journal*, p. 436, 440, 450, JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée*, p.13 (Abbé Récher 09-09-59) ;p. 56, (Vaudreuil à Léry 24-06-59), p. 62 (Journal abrégé de la campagne de 1759 de l'aide de camp de Montcalm, 29-06-1759), p. 80, (Montcalm à Lévis, 11-07-59), p. 82 (Abbé Récher 12-07-59), p. 83 (Malartic, 13-07-1759), p. 146 (Bigot à Montcalm, 21-08-1759), p. 181 (Abbé Récher 09-09-59) ; BERNARD ANDRÈS et PATRICIA WILLEMIN-ANDRÈS, (éd.), *Anonyme, Journal du siège de Québec du 10 mai au 18 septembre 1759* Annoté par Ægidius Fauteux, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 83, 86, 90, 182.

dination, ni discipline. [...] Qu'il est malheureux de dépendre, pour des expéditions qui pourraient être importantes, d'une race indépendante et capricieuse... ! À quoi donc sont bons les Sauvages ? À ne pas les avoir contre soi.<sup>157</sup> ». Notre général s'emportait ici, car trois semaines auparavant, il avait écrit à son commandant en second, le brigadier Lévis qu'il « faudroit par des détachements sauvages ou canadiens, déshabituer les Anglois de venir dans les profondeurs [...]. En cas d'attaque générale, il faudroit (car ils ont diablement peur des sauvages) en avoir un peu partout<sup>158</sup> » !

À Québec, les Amérindiens furent de tous les fronts et de tous les combats, à l'offensive comme à la défensive, de Baie Saint-Paul à Deschambault et de Kamouraska à Sainte-Croix. Ils furent messagers, éclaireurs, patrouilleurs et combattants, harcelant jour et nuit les détachements britanniques, ramenant prisonniers et chevelures que les autorités militaires rachètent<sup>159</sup>. Amérindiens et Canadiens combattaient côte à côte. Presque toujours dans les sources, l'on lit « Canadiens et Sauvages » ou encore « Canadiens ou Sauvages »<sup>160</sup>, rarement fait-on, comme nous l'avons déjà souligné, la distinction pour le décompte comme s'ils étaient interchangeables aux yeux des autorités militaires.

Une très nette démarcation apparaît entre troupes régulières ou de la marine d'une part et, d'autre part, Canadiens et « Sauvages ». L'un et l'autre surprennent les Britanniques sur leurs lieux d'installation : à l'île aux Coudres, à l'île d'Orléans et surtout sur la falaise à l'est des chutes de la rivière Montmorency où l'un (26 juillet) des nombreux assauts vint près de repousser les envahisseurs. Les 8 et du 31 juillet, ils opposèrent une résistance victorieuse aux deux tentatives britanniques de débarquement à proximité de l'embouchure de cette rivière et ils participèrent le 12 juillet à une offensive infructueuse contre la prise de position des Anglais sur les hauteurs de Lévis d'où les bombardements de la ville débutèrent le lendemain.

157. LOUIS-JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM, *Journal*, p. 483.

158. JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée...op. cit.*, p. 99, (Montcalm à Lévis 25-07-1759), p. 133 (Vaudreuil à Bougainville 10-08-1759) ; L.-J. DE MONTCALM, *Journal*, p. 472.

159. LOUIS-JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM, *Journal*, p.492 ; JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée*, p. 87 (Montcalm à Lévis 17-07-1759).

160. BERNARD ANDRÈS ET PATRICIA WILLEMIN-ANDRÈS, (éd.), *Anonyme, Journal du siège de Québec*, p. 91, 93, 97, 98, 115 ; L.-J. MARQUIS DE MONTCALM, *Journal*, p. 443, 483 ; 64 (M\*\*\* 30-06-1759), 69 (Foligné 03-07-1759), p. 94 (M\*\*\*21-07 1759), p. 99 (Montcalm à Lévis 24-07-1759), p. 101 (Montcalm à Lévis 25-07-1759), p. 105 (Vaudreuil à Lévis 28-07-1759), p. 107 (Foligné 29-07-1759).

À partir du début d'août, Wolfe appliqua la politique de la terre brûlée, rasant toutes les fermes dont les hommes étaient absents tandis qu'inversement Montcalm menaçait de jeter les Amérindiens sur celles où ils étaient présents, « le pauvre habitant » étant réduit à « se cabaner à la façon des Sauvages<sup>161</sup> ». Sur les deux rives du fleuve, Canadiens et Amérindiens tentaient de ralentir l'avancée des Rangers brûlots. Des Amérindiens assuraient également la surveillance des hauteurs de Québec et d'autres accompagnant l'armée dite le « camp volant<sup>162</sup> » de Bougainville participèrent à repousser un débarquement à la Pointe aux Trembles (Neuveville)<sup>163</sup>. L'armée fournissait tant bien que mal des rations à tous les combattants, mais les guerriers amérindiens probablement parce qu'ils étaient souvent éloignés des centres de distribution, et également en vertu de leur propre tradition vivaient à même le pays. Le curé Jean Félix Récher qui tint un journal sur le siège en rend compte :

Les Sauvages tant d'en haut que d'en bas sont un fléau pour les habitants dans toutes les paroisses voisines de Québec, par la liberté qu'ils se donnent de tuer impunément et de prendre leurs denrées de toute espèce jusque dans leurs maisons, leurs animaux, surtout leurs bœufs, vaches, moutons, volailles, chevaux [...] Et ce désastre dure depuis le commencement du siège, sans que les puissances osent les reprendre, par la crainte des suites<sup>164</sup>.

- 
161. C11 A-104, fo 368-369 v. Pontbriand, 5 nov. 1759. dans GUY FRÉGAULT, *La Guerre de la Conquête, op. cit.*, p. 342 ; JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée... op. cit.*, p. 101 (*Montcalm à Lévis 25-07-1759*).
162. LOUIS-JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM, *Journal*, p. 495.
163. BERNARD ANDRÈS et PATRICIA WILLEMEN-ANDRÈS, éd., *Anonyme, Journal du siège de Québec*, p. 63, 67-68, 80, 84-85, 89, 91-94, 96-98, 102, 104-106, 110-111, 115, 121, 123 ; L.-J. MARQUIS DE MONTCALM, *Journal*, p. 433, 440-441, 443, 447, 461, 468, 472, 481-483, 485, 487, 495 ; JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée*, p.47 (Panet 09-06-1759), 64 (M\*\*\* 30-06-1759), 69 (Foligné 03-07-1759), 72 (Vaudreuil à Lévis 05-07-1759), 75 M\*\*\* 08-07-1759), 76 (Inconnu 08-07-1759), 78 (Malcom Fraser 10-07-1759), 80-81 (Inconnu 11-07-1759), 88 (Montcalm à Lévis 18-07-1759), 90-91 (Inconnu 19-07-1759), 92 (Montcalm à Bougainville 20-07-1759), 94 ( M\*\*\* 21-07-1759 et Inconnu 21-07-1759), 95 (Récher 21-07-1759), 96 ( Panet, James Thompson, Vaudreuil à Montcalm 22-07-1759), 99 (Montcalm à Lévis 24-07-69), 100 (Inconnu 24-07-1659), 101 (Montcalm à Lévis 25-07-1759), 105 (Vaudreuil à Lévis 25-07-1759), 107 ((Foligné 29 07 1759), 111-112 (Lévis 31-07-1759), 120 (Vaudreuil à Lévis 01-08-1759), 121 (Panet 01-08-1759), 136 (Foligné 11-08-1759), p. 139 (Foligné 15-08-1759), 148 (Foligné 23-08-1759), 172 (Foligné 05-09-1759), 173 (Inconnu 05-09-1759), 176 (Montcalm à Bougainville 07-09-1759), D. PETER MACLEOD, *La vérité sur la bataille*, p. 53, 80-81, 177, 183 ; D. PETER MACLEOD, *Les Iroquois et la guerre de Sept ans*, p. 161-163, 187.
164. JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée... op. cit.*, p.148-149(*Récher 23-08-1759*).



À cela s'ajoutaient l'obligation pour les habitants de loger les soldats, de sacrifier leur cheptel, de se protéger des maraudeurs<sup>165</sup>.

Lors d'une brève suspension d'armes, le général Wolfe protesta des cruautés de « nos sauvages et Canadiens » qui levaient des chevelures. Il obtint cette réponse : ce ne pouvait être que l'œuvre des « Sauvages » dont c'était la coutume. En réalité, de part et d'autre, les autorités militaires offraient des primes aux chevelures, mais chacun chercha à se défendre d'une dérive dans la barbarie d'une guerre entre puissances civilisées en pays sauvage. Pour Montcalm, cette barbarie, dont les Anglais sont « les fidèles imitateurs de nos sauvages [...] aurait été abolie parmi les sauvages s'il était possible de les corriger<sup>166</sup> » tandis que, comme nous l'avons déjà souligné, Wolfe interdisait cette pratique sauf si les « ennemis sont Indiens ou Canadiens vêtus à l'indienne<sup>167</sup> ». S'il lui il était impossible de corriger les Sauvages, Montcalm ne pouvait-il pas y arriver avec des Canadiens ? Pour les plier à la discipline militaire, le 5 juillet, il intégra trois cents miliciens dans quatre bataillons<sup>168</sup>. D'autres l'avaient été en juin, mais nous n'en connaissons pas le nombre<sup>169</sup>. C'était une grave erreur car l'entraînement des soldats au maniement coordonné des armes doublé de la capacité de s'exposer sans reculer au feu de l'ennemi exigeaient un très long entraînement pour lequel les miliciens canadiens n'avaient jamais été préparés<sup>170</sup>. Il ne pouvait en résulter que désordre dans le feu de l'action. Enfin, croyant probablement la victoire alliée assurée, plusieurs guerriers partirent prématurément de Québec le 9 septembre pour leur très long voyage

165. W. J. ECCLES, « Lévis, François de, duc de Lévis », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; LOUISE DECHÈNE, *Le peuple, l'État et la guerre... op. cit.*, p. 352, 365.

166. LOUIS-JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM, *Journal*, p. 491 ; JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée*, p. 107 (Foligné 29-07-1759), p. 14, 87.

167. JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée... op. cit.*, p. 13-14 (Townshend à son supérieur, 11-08-1759). Notre traduction. Il s'agit de la préface de Denis Vaugeois qui souligne que cette pratique était, dans le camp britannique, principalement celle des Rangers venus des colonies américaines ; p. 124 (La Pause 04-08-1759), 125 (inconnu, 05-08-1759)

168. LOUIS-JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM, *Journal*, p. 464. Montcalm écrit ; « On a incorporé dans les quatre bataillons de la Sarre, Royal Roussillon, Languedoc et Béarn trois cents Canadiens d'augmentation. ». Ce n'est pas évident si le total est de 300 ou bien de 1200 ?

169. LOUISE DECHÈNE, *Le peuple, l'État et la guerre... op. cit.*, p. 376-377.

170. Selon D PETER MACLEOD, alors qu'il fallait jusqu'à trois ans pour former un soldat et au moins quelques semaines pour l'acquisition des comportements indispensables, rien n'indique que les milices du Canada reçurent un tel entraînement : *La vérité sur la bataille des plaines d'Abraham, op. cit.*, p. 280.

vers les Pays d'en Haut<sup>171</sup>. Rien ne semble avoir été fait pour les retenir et Montcalm n'en dit pas un mot.

L'immense armada britannique n'ayant pas encore pris la ville en septembre, il fut décidé d'une dernière tentative. Contre l'avis de son état major, Wolfe ordonna un débarquement dans la nuit du 12 au 13 septembre à l'Anse au Foulon. Au matin, les High Landers avaient gravi le cap, ils étaient 4 400 sur les plaines d'Abraham soit 2 100 alignés pour la bataille, les autres à l'arrière protégeant les flancs nord et sud de même que l'Anse aux Foulons<sup>172</sup>. Berné par une feinte, Montcalm était du côté de Beauport, il dû se diriger vers les plaines d'Abraham avec ses troupes au pas d'une course de dix kilomètres. Wolfe venait de déjouer son adversaire par un débarquement réussi à l'Anse aux Mères et à l'Anse aux Foulons où la garde, de toute manière insuffisante, fut déjouée dans son attente d'un important convoi de vivres en provenance de Montréal dont Bougainville avait négligé de l'informer du report<sup>173</sup>. Le général imposait un affrontement en terrain découvert. En revanche son pari était risqué : il suffisait, comme, par message<sup>174</sup> le lui aurait conseillé Vaudreuil, d'attendre, de laisser se déployer les Canadiens et les Amérindiens par les bois et bosquets des deux falaises et de laisser le temps à deux autres armées toutes proches d'arriver, celle de Bougainville (1 200 hommes) en amont près de la rivière Jacques-Cartier, celle de Vaudreuil (1 500 hommes) au nord de la ville. Cela aurait fait près de 6 000 hommes. Il opta plutôt pour la précipitation et n'attendit pas, ce fut sa première erreur. Plutôt que de les laisser se camoufler les miliciens avec les Amérindiens, sa deuxième erreur fut d'intégrer à nouveau dans les troupes de la marine de nombreux mili-

171. JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée... op. cit.*, p. 182, (Récher 09-09 1759).

172. D. PETER MACLEOD, *La vérité sur la bataille... op. cit.*, p. 228.

173. *Ibid.*, p. 186, 190-191.

174. ANF, C 11 A – 104, fo 313-314, Lettre de Vaudreuil de Cavagnal au ministre, 21 sept 1759 ; D. PETER MACLEOD, *La vérité sur la bataille*, p. 227 ; JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée*, p. 205, (Inconnu 13-09-1759). Le message exprime certainement la manière de Vaudreuil de penser la stratégie militaire, mais nous n'en connaissons le contenu que par une lettre du gouverneur écrite après la bataille dans laquelle il avait tout intérêt à se disculper et à faire porter le poids de la défaite sur Montcalm. Dans ses mémoires, le capitaine Pierre Pouchot qui avait commandé le fort Niagara au moment de sa capture écrit que Vaudreuil voulait regrouper l'ensemble des forces françaises avant d'attaquer les troupes Wolfe. PIERRE POUCHOT DE MAUPAS, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre*, dans CHARLES-PHILIPPE COURTOIS, *La Conquête...*, p. 118-119. Nous ne savons donc pas si Montcalm a effectivement reçu cette missive, en revanche nous savons que Vaudreuil a régulièrement critiqué le mépris de Montcalm pour les milices canadiennes et les guerriers amérindiens.

ciens canadiens et de placer un régiment de troupes de la marine et des miliciens confondus à chacune des deux extrémités de la ligne de front<sup>175</sup>. James Johnstone, un Écossais d'origine et aide de camp de Montcalm était d'avis qu'un Canadien dans les bois valait trois soldats bien disciplinés, mais que sur la plaine un soldat valait trois Canadiens<sup>176</sup>. Telle n'était donc pas l'opinion du marquis. Il abandonna sa position sur les hauteurs des plaines près des fortifications et lança ses troupes hétérogènes (environ 3 000 à 3 500 hommes<sup>177</sup>) dans des champs traversés par des ravins et des clôtures placés en contrebas des ennemis. Elles tirèrent les premières, mais aussitôt les miliciens canadiens étaient soit derrière, soit par terre à recharger tandis que les soldats entraînés poursuivaient le pas. Un inconnu nous en a laissé le témoignage suivant :

Nos troupes presque toutes composée de Canadiens fondirent sur l'ennemi avec impétuosité, mais leurs rangs mal formés se rompirent bientôt, soit par la précipitation avec laquelle on les fit marcher, soit par l'inégalité du terrain ; les Anglais en bon ordre essayèrent sans s'ébranler nos premières décharges.

Ils ripostèrent ensuite avec beaucoup de vivacité, et le mouvement qu'un détachement de leur centre d'environ 200 hommes fit en avant, la bayonnette au bout du fusil, suffit à faire prendre la fuite à presque toute notre armée ; la déroute ne fut total que parmi les troupes réglées ; les Canadiens accoutumés à reculer à la manière des Sauvages (et des anciens Parthes) et à retourner ensuite à l'ennemi avec plus de confiance qu'auparavant se rallièrent en quelques endroits, et à la faveur des *petits bois* dont ils étaient environnés, ils forcèrent différents corps à plier, mais enfin il fallut céder à la supériorité du nombre<sup>178</sup>.

Les troupes écossaises homogènes et disciplinées<sup>179</sup> mirent donc en déroute leur adversaire en quelques minutes, mais contrairement au témoignage de notre inconnu, les Canadiens défaits ne furent pas les seuls à s'embusquer, ils rejoigni-

175. LOUIS-JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM, *Journal*, p. 499-500, l'auteur est ici le secrétaire de Montcalm ; D. PETER MACLEOD, *La vérité sur la bataille...*, voir le plan, p. 16-17 ; F.-G. DE LÉVIS, *Journal des campagnes...*, Roger Léger, dir. Montréal, M. Brulé, 2008, p. 200.

176. FRANCIS PARKMAN, *Montcalm and Wolfe*, p. 505 ; T. A. CROWLY, « Johnstone, James ; *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France*, *RAPQ*, 1923-1924, p. 58 ; LOUIS-GUILLAUME DE PARSCAU DU PLESSIX, *Journal d'une campagne au Canada*, *RAPQ*, 1928-1929, p. 221.

177. D. PETER MACLEOD, *La vérité sur la bataille...*, p. 230.

178. JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée*, p. 205, (Inconnu 13-09-1759).

179. ANONYME, UN MILITAIRE ANGLAIS, *Journal de l'expédition sur le fleuve Saint-Laurent, 31 décembre 1759*, cité dans CHARLES-PHILIPPE COURTOIS, *La Conquête...*, p. 129.

rent du côté des deux falaises et des buttes à Neveu<sup>180</sup> d'autres Canadiens et des Amérindiens qui (pour un total d'environ 1 500 hommes) s'y étaient embusqués dès avant la bataille<sup>181</sup>. Ce sont ces combattants qui ralentirent la progression des Écossais et la capture immédiate de ville emmurée<sup>182</sup>. Les deux généraux perdirent la vie. La toile de Benjamin West de 1770 commémore la mort de Wolfe et celle de Desfontaines celle de Montcalm, avec pour l'une et l'autre des personnages amérindiens fictifs aux côtés des héros. Ces icônes de « Sauvage » servent à situer l'action en Amérique. West représente vraisemblablement un Agnier à côté d'un ranger du major Rogers. Ces rangers étaient alors au lac Champlain. Quant aux deux personnages amérindiens avec Montcalm, ils sont stéréotypés avec leurs plumes et leurs arcs totalement anachroniques sur le site de ces champs de bataille<sup>183</sup>.

La ville capitula le 18 septembre tandis que troupes, miliciens et Amérindiens, parmi lesquels les Hurons qui abandonnèrent leur village<sup>184</sup> se repliaient à l'ouest de la rivière Jacques Cartier ou encore à Montréal. Murray s'installait dans la capitale détruite au milieu des campagnes incendiées et misérables<sup>185</sup>. L'hiver y fut terrible de froid et de scorbut pour la garnison ; lors des expéditions pour aller chercher de la nourriture ou du bois de chauffage à l'extérieur, de nombreux soldats s'exposaient aux balles des Canadiens et des Amérindiens<sup>186</sup>. Des 7 500 hommes, seuls 4 000 pouvaient encore combattre au printemps, les autres étant décédés ou malades du scorbut et de la dysenterie, principalement.

En avril 1760, le chevalier de Lévis, désormais second après Vaudreuil tenta de reprendre Québec avec un peu plus de 5 000 hommes, soldats français, miliciens canadiens (la moitié du contingent) et environ 400 Amérindiens qui, pour

180. D. PETER MACLEOD, *La vérité sur la bataille...*, voir le plan, p. 14-16. Ces buttes, couvraient un espace relativement étroit de la rue Saint-Jean actuelle jusqu'un peu au nord de la Grande Allée, à l'ouest du parlement.

181. ANONYME, UN MILITAIRE ANGLAIS, *Journal de l'expédition sur le fleuve Saint-Laurent, 31 décembre 1759*, cité dans CHARLES-PHILIPPE COURTOIS, *La Conquête...*, p. 128-129.

182. *Ibid.*, p. 271-279.

183. M. B., FRYER, *Battlefields of Canada*, Toronto, Dundurn Press, 1986, p. 82-83 ; ELISABETH TOOKER, *The Indians of the Northeast : A Critical Bibliography*. Bloomington, Indiana University Press, 1978, p. 434.

184. ALAIN BEAULIEU, « Les Hurons et la Conquête. Un nouvel éclairage sur le traité Murray », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXX, n° 3, 2000, p. 58.

185. ANF, C 11 A – 79, fo 366-367, Lettre de M<sup>sr</sup> de Pontbriand au ministre, 9 novembre 1759.

186. JACQUES LACOURSIÈRE et HÉLÈNE QUIMPER, *Québec ville assiégée*, p. 233, (Fraser, Journal 1759) ; D. PETER MACLEOD, *La vérité sur la bataille...*, p. 345-349 ; ALAIN BEAULIEU, « Les Hurons et la Conquête... », *loc. cit.*, p. 58 ; W. J. ECCLES, « Lévis, François de, duc de Lévis », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca)

la plupart, ne participèrent pas au combat. Exploitant de façon optimale, les traditions militaires des troupes régulières et de la milice, il défit, dans un affrontement qui fit un millier de morts<sup>187</sup>, l'armée (3 900 hommes) du général Murray, mais ne put reprendre Québec qu'il assiégea jusqu'à ce que l'arrivée d'une nouvelle flotte britannique le force à se replier sur Montréal que l'on savait ne pas pouvoir tenir<sup>188</sup>.

## Désintégration de l'alliance franco-amérindienne et chute de Montréal (1760)

À l'été 1760, trois armées britanniques convergeaient sur Montréal. Depuis Québec, Murray avec 2 200 hommes ; depuis le lac Champlain, Haviland avec 3 200 hommes (soldats, coloniaux et Amérindiens) et, depuis le lac Ontario, Amherst et William Johnson avec 11 000 hommes parmi lesquels, 700 Amérindiens, principalement Iroquois. La résistance fut faible, les désertions nombreuses du côté des envahis, soldats et miliciens. Pour les Autochtones, le changement d'alliance était à l'ordre du jour. Les Britanniques ne demandaient pas mieux. Depuis le début de la guerre ils ont eu pour objectif le bris de l'alliance franco-amérindienne, condition de leur victoire. Ils poursuivirent donc leur politique d'élargissement de leur propre réseau d'alliance. Puisque la force des Français reposait sur l'appui des Premières Nations, il fallait se les rallier. Mesure de prudence, même si Montréal ne pouvait que tomber – qui sait ce qu'aurait été le prix d'attaques surprises ? À long terme, il s'agissait de rallier ces incontournables Premières Nations dans le paysage géopolitique. Dès avril 1759, des députés de Kahnawake avaient fait des propositions de paix aux Britanniques, qui les acceptèrent<sup>189</sup>. Après la chute de Québec, William Johnson menaçant de ne faire aucun quartier si les domiciliés ne rompaient pas avec les Français, les échanges diplomatiques reprirent entre Iroquois chrétiens, le surintendant et la Ligue Iroquoise<sup>190</sup>.

187. LAURENT NERICH, *La petite guerre... op. cit.*, p. 196

188. FRANCIS JENNINGS, *Empire of Fortune* : p. 419-424 ; FRANCIS PARKMAN, *Montcalm and Wolfe*, p. 489-496, 533-599 ; WALTER S. DUNN, JR, (et al.), « Chabert de Joncaire de Clausonne, Daniel-Marie », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; T. A. CROWLEY, « Johnstone, James », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; W. J. ECCLES, « Lévis François De, duc de Lévis », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; PAUL TRAP, *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; W. J. ECCLES, « Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial, Pierre de, marquis de Vaudreuil », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) ; M. B. FRYER, *Battlefields of Canada*, p. 69-87 ; GUY FRÉGAULT, *La guerre de la conquête*, p. 331-363 ; ELISABETH TOOKER, *The Indians of the Northeast*, p. 434.

189. *I.I.A.D.H.* 10 avril 1759, Conference with Indians regarding alliance with the British.

190. *I.I.A.D.H.*, 11-14 octobre 1759, Extracts from report of Niagara Campaign. Meeting between the Onondagas, Senecas, Cayugas, Oneidas and Mohawks and William Johnson who sends a belt to the Indians of Oswegatchy and Caughnawaga urging them to quit the French and

Quelques jours avant la reddition de Montréal, huit cents guerriers représentant neuf nations, dont probablement toutes les nations domiciliées, se rendirent en amont de Montréal au-devant de l'armée d'Amherst et de William Johnson qui descendait le fleuve. Un traité de neutralité et d'amitié fut conclu à Oswegatchie : les nations domiciliées obtinrent des garanties pour la paisible possession de leurs terres et le libre exercice de la religion qu'on leur avait apprise<sup>191</sup>. Peu après, à Longueuil, le 5 septembre, le Général Murray avait conclu avec les Hurons de Lorette un traité garantissant, aux mêmes conditions que les Canadiens, le libre exercice de leur religion, de leurs coutumes et du commerce avec les garnisons anglaises<sup>192</sup>.

Montréal capitula le 8 septembre. Le gouverneur Vaudreuil a pris cette décision pour éviter une destruction inutile, même si les accords de capitulation n'accordaient pas aux vaincus les honneurs de la guerre, cérémonie à laquelle la noblesse de l'époque accordait la plus grande importance. Le général Amherst voulait ainsi punir les troupes françaises pour « leur rôle infâme » à inciter les Sauvages à perpétrer « les plus horribles actes de barbarie tout au long de la guerre<sup>193</sup>. Contrairement à l'acte de la capitulation de Québec qui ne comportait aucun article relatif aux Amérindiens, dans celui de Montréal, l'article 40 visait les Amérindiens alliés des Français qui ne devaient pas être pénalisés et auxquels étaient reconnus le maintien sur leurs terres, la liberté religieuse et le droit de garder leurs missionnaires dont la relève pour l'avenir n'était cependant pas garantie :

Les Sauvages ou Indiens alliés de Sa Majesté très chrétienne seront maintenus dans les terres qu'ils habitent, s'ils veulent y rester ; ils ne pourront être inquiétés sous quelque prétexte que ce puisse être, pour avoir pris les armes et servi Sa Majesté très chrétienne. Ils auront comme les Français, la liberté de religion et conserveront leurs missionnaires ; il sera permis aux Vicaires Généraux actuels et à l'Évêque, lorsque le siège épiscopal sera rempli de leur envoyer de nouveaux missionnaires, lorsqu'ils le jugeront nécessaire. – Accordé, à la réserve du dernier article qui a été déjà refusé.<sup>194</sup>

---

become allies of the Six Nations as they had assured him they would. Johnson asks the Onondagas, Senecas and Cayugas to watch the posts at Niagara and Oswego.

191. WILLIAM JOHNSON, *The Papers of Sir William Johnson*, James Sullivan et als, dir., Albany, University of the State of New York, 1921-1965, vol. II : 268-275. vol. 7, p. 109-112 ; N.Y.C.D., vol. 8, p. 227-244.
192. REGINALD H. MAHON, *The Life of General The Hon. James Murray : A Builder of Canada ; with a Biographical sketch of the Family of Murray of Elibank. By his descendant, Major-Gen. R. H. Mahon*. London, John Murray, 1921, p. 262-263.
193. FRED ANDERSON, *Crucible of War... op. cit.*, p. 408.
194. <http://www.canadiana.org/view/42695/0010> , p. 3-5, 6-25

Les Britanniques qui avaient conclu une paix en 1758 à Easton avec les Nations de l'Ohio, faisaient de même en septembre 1760 à Kahnawake avec les Amérindiens domiciliés du Canada. Restait à faire la paix avec les nations des Grands Lacs, le cœur du réseau d'alliance des Français. William Johnson s'y appliqua dès l'été 1761 avec d'autant plus de célérité que couraient des rumeurs d'une poursuite de la guerre par ces nations déterminées à résister à la conquête britannique. Même la nation iroquoise des Tsonnontouans s'était ralliée à la résistance. Du 1<sup>er</sup> août au 18 septembre 1761, Johnson tint conseil au Détroit avec environ 1 200 Amérindiens représentant les nations de l'Ohio, des Grands Lacs et de la Ligue iroquoise. L'on y pleura mutuellement ses morts avant de conclure un traité par lequel les Britanniques accueilleraient les nations présentes à titre de sujets et d'alliées, chacune devenant « frères » liés métaphoriquement par une chaîne de fer. Johnson assura les délégués qu'il n'était pas et qu'il n'avait jamais été de l'intention de son roi de déposséder quelque nation de la juste propriété de ses terres : son roi ne voulait que favoriser le commerce et la sécurité. Il demandait de traiter en frères les troupes qui allaient remplacer les Français<sup>195</sup>. Nickas, le sachem agnier s'adressa ensuite à ses frères de la confédération huronne-outaouaise pour dire qu'eux, Agniers, étaient la porte des Six Nations puisqu'ils étaient voisins de leur frère l'Anglais. Cela signifiait que l'alliance avec l'Anglais passait désormais par l'Iroquois et chez l'Iroquois par l'Agnier, le porte parole désigné pour parler à l'Anglais au nom des autres nations. Bref, à l'Agnier le prestige et l'autorité morale du frère aîné, aux nouveaux membres de la famille, celui de cadets. Le chef Wyandot Anaiasa marqua sa satisfaction pour les garanties concernant la terre. L'orateur outaouais Macatépilesis, au nom de tous les confédérés reprit la cérémonie de condoléances et forgea métaphoriquement une chaîne de fer. L'alliance signifiant l'aide militaire mutuelle, il accepta la demande anglaise de participer à la guerre contre les Chéraqis. Voudrait-il un jour resserrer ses liens avec l'Anglais et transformer en argent le fer de la chaîne, il devrait encore passer par l'Agnier<sup>196</sup>. Ce pacte d'aide militaire mutuelle masquait évidemment la montée du pouvoir impérial de la Grande Bretagne qui divisait pour régner et réduisait graduellement ses alliés au statut de mercenaires.

Le traité de Paris du 10 février 1763 vint mettre fin à la guerre entre la France et la Grande Bretagne. La première cédait à la seconde tous ses territoires d'Amérique à l'exception de Saint-Pierre et Miquelon et de droits de pêches à Terre-Neuve, à l'exception également de la partie de la Louisiane sise sur la rive

195. WILLIAM JOHNSON, *The Papers...* vol. 3, p. 474-479, 9 septembre, vol. 3, Niagara and Detroit Proceedings, july-september, 1761.

196. *Ibid.*, p. 490.

occidentale du Mississippi cédée à l'Espagne en compensation de sa perte de la Floride désormais britannique. Aucune clause ne concernait les autochtones<sup>197</sup>.

## La guerre d'indépendance de Pontiac

La conquête du Canada avait fait des vaincus, les Français et les Canadiens, non pas les Amérindiens. Un chef, Ojibwa du nom de Mineweweh l'affirmait lorsqu'il accueillit un marchand anglais venu pour la première fois en 1761 à Michillimackinac, c'est-à-dire à l'Île de la Grande Tortue sise sur le Lac Huron. Accompagné de 60 guerriers aux visages noircis de charbon pour signifier que la guerre avait toujours cours, le chef s'adressa ainsi au marchand Alexander Henry :

L'Anglais, bien que tu aies conquis le Français, tu ne nous as pas encore conquis ! Nous ne sommes pas tes esclaves. Ces lacs, ces forêts, ces montagnes nous ont été laissées par nos ancêtres. C'est là notre héritage et nous ne le cèderons à personne<sup>198</sup>.

L'éviction de la puissance coloniale française modifia complètement le rapport de forces. Les Premières Nations perdaient la balance du pouvoir qu'elles avaient tenue tant que durait l'antagonisme des empires. Leur force relative s'en trouvait désormais considérablement réduite. La marche victorieuse des Britanniques remettait à l'ordre du jour la nécessité d'une alliance pan-autochtone contre l'envahisseur.

Malgré les promesses de loyauté à la puissance victorieuse, un vent de résistance pan amérindienne s'éleva devant la détermination des Britanniques d'occuper en conquérants l'intérieur du continent. Un prophète delaware, Neolin, y prêcha le retour aux sources, le rejet des manières européennes et la lutte pour protéger les terres. Lors d'une vision, le Maître de la vie lui aurait révélé : « Cette terre où vous êtes, je l'ai faite pour vous, et non pas pour d'autres, d'où vient que vous souffrez les Blancs sur vos terres, est-ce que vous ne pouvez pas vous passer d'eux<sup>199</sup> ? ».

Un chef outaouais prit l'initiative d'une révolte qui galvanisa les Pays d'En Haut : Pontiac (Obwandiyag en outaouais et Poniak pour les francophones de

197. F3 – 16 (1) Mémoire Vaudreuil, 6 sept. 1760, Fo 131 – 142, 145, 231-240 ; ADAM SHORTT ET A.G. DAUGHTY éd. *Documents Relating to the Constitutional History of Canada 1759-1791*, Ottawa, J. de L. Taché, 1918, p. 25-30, <http://www.canadiana.org/view/42695/0010>, p. 25-27.

198. ALEXANDER HENRY, *Attack at Michilimackinac : Alexander Henry's Travel and Adventures in Canada and the Indian Territories between the years 1760 and 1764*, s. l., 1969, p. 44, [notre traduction].

199. CLARENCE MONROE BURTON et M. A. BURTON, édés, [ROBERT NAVARRE (attribué à)], *Journal Dictation d'une conspiration*, p. 29.



l'époque). Il avait combattu en Ohio, il s'inspirait des enseignements de Neolin et il était un grand orateur. Il ne prônait pas comme ce dernier le retour à la tradition précoloniale, mais plutôt une alliance tactique avec les Français de Louisiane de qui obtenir la poudre et le fer pour expulser les Britanniques et assurer aux premières nations la pleine possession de leurs terres<sup>200</sup>. Pontiac galvanisa les nations des Grands Lacs et de l'Ohio qui se résistèrent à l'occupation britannique des Grands lacs et du Mississippi jusqu'en 1765<sup>201</sup>.

## Guerre d'empire, guerre de conquête

Dans cette guerre, le rapport de forces était inégal en Amérique, la supériorité coloniale et maritime britannique étant très nette. En ces périodes de conflit, il est des moments où tout peut basculer vers une victoire ou une défaite : quelques décisions individuelles différentes et Québec aurait pu tenir. Ce qui apparaît toutefois clairement, c'est le double processus de conquête : celui des colonies françaises par les Britanniques et celui de l'Amérique par l'Europe. Commençons par le premier et revenons au mémoire de Bougainville de janvier 1759 dans lequel il examine les conséquences géopolitiques d'une perte éventuelle du Canada : devenus « les maîtres absolus de la mer », les Anglais, écrit-il, « prendront nécessairement la Louisiane, les îles » et « enlèveront à l'Espagne le nouveau Mexique<sup>202</sup> ». Vision juste de l'émergence d'une hégémonie impériale britannique devant conduire à une confrontation avec l'empire espagnol, à cette réserve près que ce sont plutôt les colonies britanniques devenues indépendantes qui ont incorporé la Louisiane et conquis le Nouveau Mexique.

À sa toute fin, le conflit anglo-français a laissé émerger la question de l'esclavage et la possibilité de révolte des Noirs sur laquelle, dans leur rivalité, les empires pouvaient miser pour affaiblir l'adversaire, tout en le maintenant à l'intérieur de leurs frontières. En janvier 1759, Bougainville suggéra à la cour de tenter de sauver Québec par une attaque surprise de la marine française du côté des Carolines et des provinces voisines. Elles sont, écrit-il « remplies de nègres. Quel parti n'en tirerait-on pas ?<sup>203</sup> ». De même, lors de la révolution américaine, l'Angleterre promettra-t-elle l'émancipation des esclaves en cas de victoire contre les insurgés, ou encore à l'inverse déportera-t-elle les Caraïbes Noirs de l'île de

200. *Ibid.*, 1912 : 21, 91, 111-113, 125.

201. DENYS DELÂGE, « Modèles coloniaux, métaphores familiales... », *Les Cahiers des Dix*, n° 60 (2006), p. 19-78.

202. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Mémoire sur le Canada*, p. 24.

203. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, « Mémoire premièrement sur la position des Anglais et des Français dans l'Amérique septentrionale », p. 35 ; *Mémoire sur le Canada*, p. 27.

Saint-Vincent vers le Honduras pour introduire dans l'empire espagnol des Noirs métis toujours restés libres et descendants de naufragés de navires d'esclaves et d'unions avec les Amérindiens Caraïbes de l'île de Saint-Vincent dont ils avaient acquis la langue<sup>204</sup>.

La victoire britannique créa deux communautés nationales minoritaires. Avec « l'Acadie entièrement ruinée<sup>205</sup> », cette société, décimée de moitié et déportée n'existait plus que comme une diaspora dispersée sur les pourtours de l'Atlantique<sup>206</sup>.

Contrairement aux Acadiens qui en furent explicitement exclus, les Canadiens se virent accorder par les actes de capitulation la reconnaissance de leurs possessions et la liberté religieuse ; ils pouvaient espérer également que les Anglais « leur fourniraient leur marchandises à meilleur prix<sup>207</sup> ». Ils ne s'en trouvaient cependant pas moins conquis et soumis au vainqueur. La société canadienne annexée à l'empire britannique ne se distinguait pas des Treize Colonies que par la langue et la religion. La propriété privée caractérisait le territoire colonial britannique tandis que la propriété seigneuriale des colons canadiens se juxtaposait à celle, communale, des Amérindiens ; ces deux dernières formes de propriété étant mutuellement compatibles, mais nullement avec la première. Ensuite, la nature du lien social entre les habitants de la Nouvelle-France avait reposé sur un principe monarchique d'organisation. Le pouvoir y était compris comme venant de Dieu qui le transmettait au roi. Le pouvoir s'y imposait comme une volonté qui échappait aux hommes, comme un destin. Jamais le pouvoir n'y interpellait ses sujets sur le mode universel, mais toujours sur un mode particulariste : les nobles, clergé, paysans dans une hiérarchie composite de droits et devoirs. Au-delà de toutes ces différences, ne s'imposait qu'une exigence fondamentale : la loyauté au roi et au pape. Voilà pourquoi aux débuts de la colonie, ces « Sauvages » furent reconnus « Naturels français » dès qu'ils s'allièrent au roi et se convertirent<sup>208</sup>. Si

204. PAUL CHRISTOPHER JOHNSON, *Diaspora Conversions : Black Carig Religion and the Recovery of Africa*, University of California Press, 2007.

205. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Mémoire sur le Canada*, p.27.

206. GEOFFREY PLANK, *An Unsettled Conquest.. The British Campaign against the Peoples of Acadia*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2001.

207. LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Mémoire sur le Canada*, p.28.

208. GILLES HAVARD, « « Les forcer à devenir Cytoyens » État, Sauvage et citoyenneté en Nouvelle-France (XVIII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle) », *Annales Histoire, Sciences Sociales*, 64<sup>e</sup> année, n° 5, septembre-octobre 2009, p. 989-993 ; *Relations des Jésuites : contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, vol. 1, 1633, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 28 ; Bibliothèque et Archives nationales du Canada, C<sup>11</sup>A, vol. 1, fo 83, « Articles accordez par le Roy à la Compagnie de la Nouvelle

l'Amérindien trouvait une place dans le monde colonial français, il n'en allait pas de même dans le modèle d'inspiration républicaine des colonies britanniques qui reposait sur le principe de l'égalité formelle de tous devant la loi et en corollaire sur la disparition des particularismes résultant de la tradition. L'idée du contrat social et de la souveraineté du peuple, plutôt que du roi, avait progressé plus rapidement en Amérique britannique. Ces sociétés nouvelles et modernes, contrairement à la société française, acceptaient le principe de la tolérance, de la dissidence religieuse, mais, par contre, elles rejetaient fortement tout ce qui se réclamait de la tradition pour maintenir des différences culturelles qui constituaient un obstacle à la réalisation du contrat social entre citoyens libres. Pour ces sociétés plus modernes, l'Autre incarnait un passé déclassé, le contraire du progrès<sup>209</sup>. En somme, ces différences permettent de comprendre pourquoi la Nouvelle-France a intégré les Amérindiens tandis que les colonies britanniques les ont exclus hors de leur société. Certes, tous les projets coloniaux visaient la domination, mais le modèle colonial français, bien qu'il se soit durci au XVIII<sup>e</sup> siècle avec la montée de l'esclavage et du racisme, se caractérisait davantage par l'intégration et le métissage, tandis que le modèle anglais conduisait à la ségrégation.

Tout comme des Treize Colonies, mais de manière différente, la société canadienne s'est différenciée et a pris conscience d'elle même vis-à-vis sa contrepartie métropolitaine. La détermination des Canadiens à défendre leur pays au prix d'efforts surhumains exprime une conscience des enjeux impériaux et identitaires. Leur identité émergente était, entre autres, mais de façon significative, liée à leur proximité avec les Amérindiens, ce que la défaite allait mettre en cause. Les Premières Nations s'allièrent au nouveau pouvoir, tandis que, dans l'œil du conquérant, les Canadiens jugés rétrogrades et ensauvagés devaient s'éloigner de la « sauvagerie » pour obtenir quelque reconnaissance. Cela fut source de tensions entre, d'une part, les vieilles habitudes de proximité et de métissage biologique et surtout culturel qui survécurent néanmoins très longtemps et, d'autre part, l'obligation pour ces conquis apeurés de « passer pour des Sauvages » de se définir dans le seul héritage français et catholique et, à la limite, de devoir justifier la proximité historique de ces « Sauvages », par la nécessité de les civiliser et de les convertir. En somme, en même temps que la défaite scellait l'identité cana-

---

France [...] » (29 avril 1627) ; « Articles et conventions de Société & Compagnie [...] » (7 mai 1627) ; et autres documents (6 mai 1628, 18 mai 1628). BANQ-Q, B, v. 36 (6), F 28-29, Mémoire du Roy au Sr Le Marquis de Vaudreuil et Bégon, Versailles, 19 mars 1714 ; C11A v. 53, F : 216 V, lettre de l'intendant Hocquart au Ministre, 1730.

209. MICHEL FREITAG, *L'oubli de la société, Pour une critique de la postmodernité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p. 183-248.

dienne<sup>210</sup>, celle-ci ne pouvait être reconnue qu'avec le refoulement de sa dimension « ensauvagée » issue du régime français. En contrepartie, la langue française constituait un atout légitime de revendication à bien des égards. D'abord parce qu'elle avait été la langue commune de tous les Canadiens (et de tous les Acadiens) depuis les origines, alors qu'elle ne l'était nullement encore en France. Profitant en outre du prestige international du français à cette époque, les Canadiens conquis purent introduire « le débat linguistique dans l'espace public<sup>211</sup> » au nom des libertés britanniques. Il fallut donc sélectionner parmi leurs marqueurs identitaires, ceux jugés recevables par le nouveau maître.

Les Amérindiens ont eu une conscience claire des enjeux. Ils défendent leurs terres, leurs pays, une appartenance pan-amérindienne émerge, même si elle ne surpasse pas les vieilles rivalités ethniques. Leur alliance avec les Français fut réelle, fragile aussi, mais surtout instrumentale et soumise à leurs propres intérêts politiques. La défaite française ne fut pas la leur, bien qu'elle les ait gravement affaiblis. Ils n'avaient tout de même pas été conquis et ils poursuivirent la guerre jusqu'en 1765<sup>212</sup>. C'est parce que nous intériorisons l'héritage mémoriel colonial, que nous retenons 1763 pour le retour à la paix. Cette date correspond à la fin du conflit inter-impérial, non pas à celui de la conquête des Amérindiens, une conquête qui visait non seulement la subordination politique, mais aussi la dépossession territoriale. Si les Canadiens furent conquis en 1763, les Premières Nations ne le furent pas encore en 1765, cependant leur position dans le rapport de force s'en trouva gravement affaiblie.

Denys Delâge

- 
210. HEINZ WEINMANN, *Du Canada au Québec : généalogie d'une histoire*, Montréal, L'Hexagone, 1987 ; Louise Dechéne suggère l'émergence d'une identité canadienne dans la défaite, *Le Peuple, l'État et la Guerre*, p. 460.
211. BERNARD ANDRÈS, (dir.), *La Conquête des lettres au Québec (1759-1799)*, *Anthologie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 91.
212. DENYS DELÂGE, « Modèles coloniaux, métaphores familiales... », *Les Cahiers des Dix*, n° 60 (2006), p. 19-78.